

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

**FACULTÉ DES LETTRES ET DES
LANGUES**

**DÉPARTEMENT DES LETTRES ET
LANGUE FRANÇAISE**

N° :



**DOMAINE : LETTRES ET LANGUES
ÉTRANGÈRES**

FILIÈRE : LANGUE FRANÇAISE

OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

**Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master
Académique**

Préparé par : CHIHAB Khaoula

Intitulé

**Étude sociolinguistique de l'insécurité linguistique chez les étudiants
de la deuxième année Master à l'université de Mohamed El Bachir El
Ibrahimi Bordj Bou Arreridj**

Soutenu devant le jury composé de :

Dr FAID

Dr ZEBIRI

M BENSFA

Salah

Abderrazek

Youcef Nabil

ENS de Boussaâda

Université de M'sila

Université de M'sila

Président

Rapporteur

Examineur

Année universitaire : 2020/2021

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTÉ DES LETTRES ET DES
LANGUES

DÉPARTEMENT DES LETTRES
ET LANGUE FRANÇAISE

N° :



DOMAINE : LETTRES ET LANGUES
ÉTRANGÈRES

FILIÈRE : LANGUE FRANÇAISE

OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master
Académique

Préparé par : CHIHAB Khaoula

Intitulé

Étude sociolinguistique de l'insécurité linguistique chez les étudiants de
la deuxième année Master à l'université de Mohamed El Bachir El
Ibrahimi Bordj Bou Arreridj

Année universitaire : 2020/2021

Remerciements

Je remercie Dieu, le plus puissant, de m'avoir accordé la volonté suffisante d'entamer et de terminer ce travail.

A mon directeur de recherche Dr Abderrazek Zebiri, qui a accepté de tout cœur d'être mon encadreur. Pour son encouragement et sa patience durant la préparation de ce travail. Pour toutes les orientations méthodologiques pertinentes, les instructions et les conseils directifs qu'il m'a prodigués pour achever et réussir ce travail.

Je tiens à exprimer mes profonds remerciements aussi aux membres du jury, qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

A tous mes enseignants pour le partage de leurs expériences et leurs performances professionnelles dont j'ai tiré profit.

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes chers parents pour leur encouragement et leur soutien moral durant la période de mes études. Qu'Allah les garde en très bonne santé.

Ces derniers ont toujours veillé à la création du climat propice à la poursuite de mes études. En fournissant tant d'efforts afin de me procurer la bonne éducation.

A tous mes frères et sœurs pour leur aide, leur compréhension et leur encouragement, qui m'ont vraiment poussée à accomplir ce modeste travail.

Je le dédie également, à mon cher époux pour son soutien énorme. Pour tous ses sacrifices et ses encouragements tout au long la période de mes études.

A mes chers amis qui ont partagé avec moi le meilleur et le pire Manel, Hadjer et Saddek.

Sommaire

Introduction Générale	6
Chapitre I : le cadre épistémologique et conceptuel de la recherche	10
Introduction.....	11
1-La naissance du concept de l'insécurité linguistique.....	12
2- Qu'est-ce que l'insécurité linguistique ?	13
3- L'évolution théorique de l'insécurité linguistique.....	14
4- La relation entre la norme et l'insécurité linguistique	15
5- La typologie de l'insécurité linguistique	19
6- Les causes et les conséquences de l'insécurité linguistique	21
7- La prise de parole chez les étudiants du FLE	23
Conclusion.....	28
Chapitre II : la situation sociolinguistique en Algérie	29
Introduction	30
1- Le statut des langues en Algérie	31
2- La place du français dans la réalité actuelle de l'Algérie.....	34
3- L'enseignement / apprentissage des langues étrangères.....	36
4- L'enseignement du français langue étrangère en Algérie	37
Conclusion.....	41
Chapitre III :analyse et interprétation des résultats de l'enquête.....	42
Introduction	43
1- Présentation de l'enquête	44
2- Présentation du public visé.....	44
3- Présentation du corpus	45
4- Analyse et interprétation du corpus	46
Conclusion Générale.....	59
Bibliographie	63
Annexes	67

Introduction Générale

Aujourd'hui, l'enseignement du français langue étrangère est axé principalement sur les actes de parole et accorde essentiellement la primauté à la compétence de communication. En effet, les nouvelles stratégies d'enseignement /apprentissage du FLE basées sur l'approche communicative, visent à installer chez les apprenants une capacité à communiquer oralement dans différentes situations de la vie quotidienne. Cette langue leur permet non seulement d'accéder aux différents savoirs, mais aussi elle constitue un excellent moyen de communication et d'interaction avec les autres.

Néanmoins, oser parler en français peut être déstabilisant et stressant, étant donné que les apprenants ont peur de commettre les erreurs. Par conséquent, ils se trouvent dans une situation de mutisme absolu, ils s'auto corrigent régulièrement et constamment lors de leur prise de parole et ils se sentent aussi insécurisés et mal à l'aise face un usage linguistique, qu'ils jugent comme incorrect et non valorisant. Ce sentiment d'inconfort peut être à l'origine de plusieurs difficultés linguistiques, qui influent négativement sur leurs pratiques langagières.

De ce fait, nous nous soucions énormément de cette situation critique, qui touche les apprenants du FLE et qui les empêchent à gérer une communication en français. Nous tenons à présenter à travers une recherche qui s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique un phénomène dont souffrent les étudiants algériens du FLE.

Ce travail de recherche traite le thème de L'insécurité linguistique chez les étudiants de français en deuxième année Master à l'université El Bachir Ibrahimi à Bordj Bou Arreridj. Il importe donc de mettre en lumière les principales motivations qui nous ont animées pour avoir l'initiative d'entreprendre ce travail de recherche.

Au fil des années universitaires, nous nous sommes rendue compte que les étudiants du FLE peinent encore à communiquer en FLE. Cette situation nous a invitée à éclaircir le disfonctionnement que nous avons constaté chez eux.

Il convient aussi de mettre en lumière un sujet très important, qui a interpellé notre attention. En effet, il s'agit d'un sujet intéressant qui mérite d'être situé dans un champ de recherche, en vue de le traiter profondément.

A travers ce travail de recherche, nous visons principalement à déceler la présence de ce phénomène linguistique chez les étudiants du FLE à Bordj Bou Arreridj et son influence sur leurs comportements langagiers. Le principal objectif de cette recherche a donné lieu à d'autres objectifs secondaires à noter :

- Identifier les diverses difficultés rencontrées par les étudiants et leur impact sur leur prise de parole.
- Repérer les différents indices relatifs au phénomène d'insécurité linguistique et la manière dont ils se manifestent.
- Inférer le rapport entre le phénomène d'insécurité linguistique et l'influence exercée par la société d'appartenance.

Au regard de ce qui précède, nous nous demandons alors, comment l'insécurité linguistique ressentie par les étudiants du FLE, influe-t-elle sur leurs comportements et leurs attitudes langagiers.

Cette question fait naître trois questions secondaires qui ont alimenté notre travail de recherche et auxquelles nous devons répondre

- Existe-t-il vraiment des indices qui se rapportent à ce phénomène ? Comment se manifestent-ils ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par ces étudiants ? Quelle est leur nature ? Est-ce qu'elles affectent négativement la prise de parole ?
- Y a-t-il un rapport entre l'insécurité linguistique et l'impact exercé par la société d'appartenance ?

En guise de réponse aux problématiques précédentes, nous formulons les hypothèses suivantes :

- Les étudiants ressentiraient une profonde insécurité linguistique qui influencerait négativement leurs comportements langagiers.

- 
- Les étudiants rencontreraient des difficultés d'ordre psychologique et linguistique qui pourraient empêcher leur prise de parole.
 - La peur de l'erreur, l'hésitation et l'absence de la prise de parole constitueraient les indices majeurs de l'insécurité linguistique.
 - Les membres de la société exerceraient une influence négative provoquant l'insécurité linguistique chez les étudiants du FLE.

En somme, cette étude fondée essentiellement sur les concepts de base relatifs au sujet de l'insécurité linguistique se terminera par une confirmation ou une infirmation des hypothèses, que nous avons émises préalablement.

Chapitre I

Cadre épistémologique et conceptuel de la recherche

Introduction

Un bon nombre de chercheurs venant de plusieurs sphères, se sont intéressés à l'insécurité linguistique, dans la mesure où elle représente une notion récente et un point de départ pour l'étude des perceptions des locuteurs sur leurs propres usages et ceux des autres.

Nous tenons dans ce premier chapitre à mettre en avant les concepts fondamentaux relatifs au phénomène de sécurité et d'insécurité linguistique. En premier lieu, nous présentons l'évolution théorique de cette notion au fil des années de recherche. En outre, nous soulignons les différentes définitions et typologies proposées par plusieurs chercheurs.

Il sera également question d'énumérer les principaux facteurs propres à ce phénomène, ainsi que les différentes conséquences, qui peuvent en résulter.

1- La naissance du concept de l'insécurité linguistique

En 1966, le fondateur de la sociolinguistique William Labov a mis en évidence le concept de l'insécurité linguistique. Dans son ouvrage intitulé "sociolinguistique" portant essentiellement sur la stratification sociale et les variables linguistiques. Le linguiste américain tendait à analyser le rapport entre la structure de la langue et le changement du comportement linguistique au sein de la société new yorkaise. En effet, ce concept est défini comme étant : « *La norme d'items pour lesquels un locuteur distingue entre sa propre prononciation et la prononciation correcte.* (Labov, 1996) ». Et cela après avoir constaté, que les locuteurs de la petite bourgeoisie ont tendance à changer leurs pratiques langagières (principalement autour de la prononciation du /r/), afin de réaliser des formes linguistiques jugées plus prestigieuses que celles utilisées auparavant. Pour eux, il s'agit d'une variation stylistique. Ce changement du comportement linguistique est considéré comme étant un signe majeur d'insécurité linguistique. W. Labov montre dans son ouvrage que : « *Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie.* » (Labov, 1976, p. 176).

Toujours d'après, Labov les locuteurs présentant une insécurité linguistique, opèrent des jugements de valeur, envers leurs productions linguistiques, conformément à ce qu'ils croient être la norme. Ils sont aussi dans une auto-évaluation continue à propos de leurs usages qu'ils considèrent comme incorrects et non valorisants.

Il convient donc de signaler que Labov désigne deux aspects majeurs concernant le phénomène d'insécurité linguistique. Nous citons d'abord, le premier aspect qui se traduit par l'impact social sur le changement du comportement linguistique des locuteurs new yorkais. Autrement dit, il suppose que ces comportements linguistiques sont gérés par un ensemble de normes sociales. D'une autre part, nous notons également le deuxième aspect, qui correspond aux situations monologues.

En revanche, l'approche sociolinguistique de Labov n'a pas accordé une grande partie à la question d'insécurité linguistique. Ses travaux ont été basés principalement sur la stratification sociale, ils manquent notamment d'une théorisation réelle et précise. Or, il faut admettre que, ses travaux ont donné lieu à de nouvelles pistes de recherche centrées davantage sur cette problématique.

2- Qu'est-ce que l'insécurité linguistique ?

L'insécurité linguistique a fait l'objet d'étude de plusieurs travaux de recherches, nous tenons à évoquer ici, les différentes définitions présentées par les linguistes, qui ont tenté de travailler sur cette notion, selon diverses perspectives : sociolinguistique, psychologique et ethnolinguistique.

2.1- La sécurité / l'insécurité linguistique chez Jean Louis Calvet

Selon Calvet, l'idée de sécurité linguistique chez les locuteurs est liée à un sentiment d'assurance par rapport à la mise en fonctionnement d'une pratique langagière jugée comme légitime et correcte. Donc, pour eux, ils optent pour la même norme linguistique utilisée au sein de la société d'appartenance. Quoique, l'insécurité linguistique peut être perçue, lorsque les locuteurs doutent de leurs formes linguistiques, ils les jugent comme inappropriés, non valorisantes et non correspondantes à la norme prestigieuse, qu'ils veulent atteindre.

En outre, l'insécurité linguistique peut se manifester aussi, quand les locuteurs fournissent un effort conscient d'autocorrection, ils s'écartent complètement de leurs propres usages, dans le but de s'approcher de l'usage conforme aux normes sociales. C'est ainsi que Calvet a défini les deux concepts de sécurité et d'insécurité linguistique.

« On parle d'insécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façons de parler, lorsqu'ils sont considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y'a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. »(Calvet, 2009)

2.2- L'insécurité linguistique chez Pierre Bourdieu

En 1982, une nouvelle perspective d'analyse est apparue dans les travaux de Pierre Bourdieu, en s'appuyant sur les travaux de William Labov portant sur la stratification sociale, le sociologue français met en avant dans son ouvrage, "Ce que parler veut dire, une analyse de l'économie des échanges linguistiques", le rapport social dominant / dominé entre les locuteurs et les différentes variétés de langues qu'ils mettent en usage. En effet, Pierre Bourdieu analyse les pratiques linguistiques et l'influence exercée par la classe dominante sur la classe dominée. D'après lui, les locuteurs de la première classe possèdent un capital économique et linguistique supérieur et admis sur le marché linguistique officiel. En d'autres termes les pratiques linguistiques utilisées par cette classe, sont légitimées et conformes aux normes sociales. En revanche, l'ensemble des usages linguistiques des locuteurs de la deuxième classe est inférieur, car ces derniers ne disposent ni de capital économique et ni de capital linguistique pour parvenir à atteindre les modèles linguistiques dominants. De ce fait, leurs discours se caractérisent par des corrections continues.

« Des Corrections ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique (avec toutes formes d'euphémisme), de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui fait perdre tous leurs moyens, les rendent incapables de trouver le mot, comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue. »(Bourdieu, 1982, p. 38)

Selon, Bourdieu les classes dominées n'ont pas le droit de contredire le marché dominant. Il signale dans d'autres propos que :

« Le rapport que les petits bourgeois entretiennent avec leurs propres productions [...], leur sensibilité spécialement vive à la tension du marché et chez les autres, qui les pousse à l'hypercorrection atteint son paroxysme dans les occasions officielles, engendrent les incorrections par hypercorrection [...] sont l'effet d'un divorce entre les schèmes de production et les schèmes d'appréciation : divisés en quelque sorte contre eux-mêmes, les petits bourgeois sont à la fois les plus conscients de la vérité objective de leurs produits et les plus acharnés à la refuser , à la nier ,à la démentir par leurs efforts. »(Bourdieu, 1982, p. 38)

Par ailleurs, l'approche de P. Bourdieu introduit le concept du marché linguistique. Selon, lui : *« Toute situation linguistique fonctionne comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits. »(Bourdieu, 1982, p. 38)*

Ce marché linguistique constitue donc, l'aire où plusieurs parlars coexistent et suivent une classification dans les situations de communication, en fonction de leur écart ou non, par rapport à la norme sociale jugée comme prestigieuse et légitime. Les locuteurs faisant partie de la classe supérieure, imposent une norme dominante, qui serait à l'origine du phénomène d'insécurité linguistique.

Pierre Bourdieu rejoint William Labov , sur le fait que l'origine de l'insécurité linguistique réside dans les jugements de valeurs des locuteurs de la classe inférieure autour de leurs productions linguistiques, qu'ils considèrent comme non correspondantes aux normes sociales fixées par la classe supérieure.

3- L'évolution théorique de l'insécurité linguistique

C'est dans les travaux de Michel Francard, que la notion d'insécurité linguistique a été prise comme un principal objet d'étude. Il est le premier à consacrer un véritable travail de conceptualisation autour de cette notion. Dans cette approche, il introduit la notion de la conscience normative acquise dans un cadre institutionnel et scolaire par les locuteurs. Il suppose qu'elle est à l'origine du phénomène d'insécurité linguistique.

« [...] ce serait l'institution scolaire qui générerait l'insécurité linguistique en développant à la fois la perception des variétés linguistiques et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible [...] En d'autres termes, la domination symbolique à l'œuvre dans ce cas serait celle d'une norme fictive (le bon français), exogène (toujours située en dehors de la communauté) et légitimée par l'institution scolaire. »(Francard, 1993, p. 13)

D'après, Francard, les locuteurs ayant conscience de la norme linguistique, sont les plus exposés au phénomène d'insécurité linguistique. Cette prise de conscience de la distance, qui existe entre leur propre usage linguistique et celui qui prévaut le marché linguistique, est liée plutôt au taux de scolarisation acquis. Dans la mesure où, l'école est considérée comme l'institution linguistique qui privilège une certaine conscience normative. Elle leur permet aussi de prendre conscience non seulement des différentes variétés de langues, mais aussi de leurs valeurs par rapport à la langue de référence. Francard, affirme que :

« Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité. »(Francard M. , 1997, p. 172)

En conséquence, Francard souligne dans son travail que, la conscience linguistique d'une norme légitime, qui régit toute pratique langagière, peut être un critère générateur de l'insécurité linguistique.

Il propose alors de la définir comme : *« La manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale. »*(Francard, 1997, pp. 170-176)

Au cours de cette approche, Francard conclut que l'insécurité linguistique dans le milieu francophone, peut se caractériser par quatre traits distincts.

« [...] l'acceptation d'une sujétion linguistique par rapport à la France ; la dépréciation des façons de parler ressenties comme non légitimes ; le recours à des stratégies de compensation en faveur des variantes non légitimes ; une vision pessimiste de l'avenir du français, particulièrement chez les détenteurs du capital culturel [les clercs]. »(Francard, 1993, p. 19)

Dans le même ordre d'idées, Marie-Louise Moreau, établit une différence entre deux formes d'insécurité linguistiques "dite" et "agie", existantes dans deux territoires distincts ; en l'occurrence : la Belgique et le Sénégal. En effet, la distinction entre ces deux situations francophones met en avant un paradoxe et une contradiction entre la situation sénégalaise et la situation belge. En d'autres termes, Au Sénégal, elle désigne une insécurité linguistique "dite" qui se manifeste particulièrement dans « *les discours épi linguistiques.* » (Moreau, 1996, pp. 103-115), dépréciatifs et négatifs envers les usages linguistiques du français, qu'ils jugent comme non conformes aux normes légitimes. Par contre, elle souligne parallèlement, l'existence d'une autre forme d'insécurité linguistique "agie", qui « *... transpire dans les pratiques.* » (Moreau, 1996, pp. 103-115) Elle se manifeste par une volonté consciente d'autocorrection, voire même d'hypercorrection, très fréquemment constaté chez les locuteurs belges.

Dans son approche comparatiste, Marie-Louise Moreau met en lumière les points de divergence entre l'insécurité linguistique agie et l'insécurité linguistique dite. Cette dernière se manifeste comme « *un nécessaire enracinement dans une expérience affective individuelle.* » (Moreau, 1996, p. 110) En d'autres termes, la première peut être visible chez les locuteurs qui s'auto corrigent régulièrement, alors que la deuxième apparaît dans les discours épi-linguistiques. Elle rejoint notamment la réflexion de Francard, sur le fait que l'école soit un facteur principal, générant le phénomène d'insécurité linguistique. Elle suggère une formation approfondie pour les enseignants, qui met en évidence les diverses normes. Et cela pour lutter contre l'insécurité linguistique dans le milieu francophone.

« Nous n'avons pas le moyen, dans l'état présent de nos connaissances, de fournir une réponse satisfaisante à ce type d'interrogation. On peut seulement noter, avec Lafontaine, que les recherches récentes ont eu tendance à confondre l'insécurité linguistique avec la capacité, acquise socialement et scolairement, à dire son insécurité linguistique et espérer que des sociolinguistes inscriront bientôt à leur programme de recherche des travaux qui permettront d'éclairer les rapports entre comportement et discours. » (Moreau, 1996, pp. 103-115)

3.1- l'hypercorrection et l'hypo correction

Il convient également de se rappeler de deux notions principales, qui maintiennent un lien étroit avec l'insécurité linguistique. (L'hypercorrection et d'hypo correction.)

L'hypercorrection : est une production linguistique erronée, effectuée par un locuteur, qui cherche à atteindre une forme linguistique, qui soit parfaite et conforme à la légitimité fixée par sa communauté linguistique. Ce dernier substitue la prononciation d'une forme grammaticale ou même utilise une forme qu'il croit correcte, mais finalement, elle est incorrecte.

D'après, Jean Louis Calvet, « *L'hypercorrection peut être perçue comme ridicule par ceux qui dominent la forme « légitime » et qui vont donc en retour juger de façon dévalorisante ceux qui tentent d'imiter une prononciation valorisée.* »(Calvet, 1999, p. 56)

L'hypo correction : ce concept est visible chez les locuteurs de la classe dominante, qui tentent d'imiter les formes linguistiques utilisées par de la classe dominée. Ces derniers commettent des erreurs de façon volontaire, pour aboutir à un discours jugé comme fautif. Ils introduisent dans leurs discours des hésitations, ils prononcent incorrectement, utilisent des formes incorrectes et optent majoritairement pour un registre relâché.

« L'activité d'hypo correction consiste à ravauder le tissu intersubjectif en compensant le caractère ambitieux du contenu du discours par une dégradation calculée de sa forme choix d'un lexique de registre plus relâché , recours à l'accent local, mais aussi bafouillage pattern , d'hésitation, multiplication « des petit mots » ou stéréotypes faiblement sémitisé , hein, ben , quoi, bon. »(Maury-Rauen, 1998)

4- La relation entre la norme et l'insécurité linguistique

Il s'avère que le concept de la norme se trouve en étroite corrélation avec l'insécurité linguistique. En effet, cette relation était omniprésente dans les travaux de plusieurs chercheurs. Pour eux, le locuteur se sent insécurisé, lorsqu'il s'égare complètement de la norme fixée par sa communauté linguistique, autrement dit, plus il s'éloigne de la norme régissant la langue en question, plus il est confronté au phénomène d'insécurité linguistique. Cette notion peut être définie comme suit :

« On appelle norme un système d'instruction définissant ce que doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal, esthétique ou socioculturel. La norme, qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme. »(Courriol, 2013)

Au regard de la définition précédente, nous déduisons que la notion de la norme comprend un ensemble de règles et d'instructions linguistiques imposées aux locuteurs. Ces derniers sont appelés à se conformer aux modèles linguistiques proposés, dans le but d'atteindre un usage jugé comme idéal. Chaque langue obéit à des instructions bien précises du point de vue grammaticales, phonétiques et phonologiques. Par conséquent, la norme implique des descriptions et des jugements de valeur à propos des formes linguistiques produites. Elles peuvent être perçues comme incorrectes, mauvaises, inacceptables. Il est plus qu'apparent que le phénomène d'insécurité linguistique peut surgir dans certaines situations et constituer un facteur paralysant la prise de parole chez le locuteur, plus particulièrement chez l'apprenant. Ce dernier a conscience de l'écart existant entre langue qu'il utilise et celle conforme aux normes. Il essaye d'adopter un autre usage linguistique autre que le sein. Donc, la langue devient pour lui, un élément inaccessible, tout simplement, car qu'il éprouve des difficultés à produire des discours bien organisés et bien enchaînés.

De ce fait, L'apprentissage d'une langue étrangère implique non seulement l'enseignement des règles de base, mais aussi apprendre comment utiliser cette langue dans les différents domaines de la vie sociale.

5- La typologie d'insécurité linguistique

5.1- La typologie d'Aude Bretegnier

« Le sentiment d'insécurité linguistique apparaît comme lié à la perception, par un (groupe de) locuteur(s), de l'illégitimité de son discours en regard des modèles normatifs l'une desquels, dans cette situation, sont évalués les usages ; et partant, à la peur que ce discours, ne le délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif. »(Bretegnier & Ledegen, 2002, p. 9)

L'approche d'Aude Bretegnier traite l'insécurité linguistique d'un point de vue psychologique. En effet le sociolinguiste désigne trois types d'insécurité

linguistique à savoir : (l'insécurité linguistique identitaire, normative et communicative.)

L'insécurité linguistique identitaire : ce type résulte de la représentation que le locuteur a en tête à propos de ses productions. Celles-ci sont perçues comme illégitimes. « *Qui naît de la perception par le locuteur, de sa propre illégitimité entant que membre socialement admis par le locuteur dans une (micro-communauté linguistique donnée et par conséquent entant que locuteur de la variété qui y correspond.* »(Desbrais, 2013)

L'insécurité linguistique normative : ce type se réfère à l'influence normative sur l'usage linguistique des locuteurs. Ce fait est lié étroitement à l'idée de l'illégitimité des pratiques par rapport la norme linguistique de référence.

L'insécurité linguistique communicative

« (...) l'insécurité pour la langue coïncide avec une insécurité linguistique de type communautaire, dans la mesure où elle est ici moins liée à un sentiment de responsabilité face au groupe, un désir de faire en sorte qu'il perdure, qu'il progresse, se maintienne ou se définisse, qu'à une inquiétude pour soi-même, et vis-à-vis du sentiment de perdre encore davantage ces normes exogènes, extérieures à soi, jamais totalement accessibles. »(Bretegnier, 1999)

5. 2- La typologie proposée par Jean Calvet

D'après Jean Calvet, il existe trois types d'insécurité linguistique :

L'insécurité formelle : cette catégorie d'insécurité peut être perçue chez le locuteur, lorsqu'il manifeste un jugement envers sa propre pratique linguistique. Ce dernier considère celle –ci comme non conforme à la norme ou du moins à sa propre perception de la norme. (Nous pouvons noter que de nombreux locuteurs dans différentes situation pensent qu'ils doivent parler de telle façon, en revanche d'autres pensent qu'il serait préférable d'opter pour une telle façon.)

L'insécurité statutaire : cette catégorie est visible chez le locuteur ayant comme représentation que son usage linguistique s'écarte de la légitimité. Autrement dit, il croit que la langue ou la variété qu'il met en usage est complètement illégitime et n'a aucun statut officiel et reconnu.

L'insécurité identitaire : cette catégorie est issue du fait que le locuteur considère que les formes linguistiques utilisées sont inappropriée par rapport à

celles utilisées au sein de la communauté d'appartenance ou qu'il cherche à appartenir.

Au regard de ce qui précède, Jean Louis Calvet définit les différents taux de sécurité et d'insécurité linguistique comme suit (Calvet L.-J. , 1998, p. 26)

- **Taux de sécurité statutaire** : le rapport de nombre de locuteurs déclarent parler A au nombre d'autres eux pensent qu'il faut parler A.
- **Taux de sécurité identitaire** : le rapport de nombre de locuteurs déclarent parler A au nombre d'autres eux pensent que A est caractéristique de communauté.
- **Taux de sécurité formelle** : le rapport de nombre de locuteurs déclarent parler de telle manière au nombre d'autres eux pensent qu'il faut parler de telle manière.
- **Taux de sécurité évaluative des pratiques** : il s'agirait du rapport du nombre des locuteurs déclarent par A au nombre d'autres eux parlant réellement.
- **Taux de sécurité évaluative /formelle** : il s'agirait du rapport du nombre des locuteurs déclarent parler A de telle ou telle façon (bien, mal prononciation.) au nombre d'autres eux parlent réellement de cette façon.

6- Les causes et les conséquences de l'insécurité linguistique

6. 1- Les principaux facteurs qui favorisent l'insécurité linguistique

L'insécurité linguistique peut être présente lorsque le locuteur dévalorise les productions linguistiques de sa communauté, il peut avoir une perception fautive de son propre usage ou même s'auto corriger très constamment.

A cet égard, nous ne pouvons pas traiter ce phénomène, sans pour autant mettre l'accent sur ses causes et ses conséquences, qui peuvent influencer directement le comportement langagier des locuteurs. Nous pouvons les évoquer de façon détaillée :

- ✓ Le facteur familial joue un rôle non négligeable, influant sur le comportement langagier des locuteurs.
- ✓ En effet, la langue française n'a jamais été la langue maternelle des locuteurs algériens, elle n'est pas la première langue de socialisation, sans

oublier les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au cours du processus d'apprentissage de cette langue.

Ceci peut créer chez eux un sentiment d'insécurité.

- ✓ Le facteur social peut aussi avoir un impact direct sur les producteurs linguistiques, dans la mesure où la communauté linguistique impose des normes et des références, qui gèrent l'utilisation d'une langue normée par les locuteurs. Une raison qui les pousse à considérer leurs pratiques langagières comme non conformes aux normes sociales.
- ✓ Le facteur des représentations négatives, que les locuteurs peuvent avoir en tête à propos leur propre usage linguistique. En effet, ceci peut conduire à un changement de comportements langagier surtout face à des personnes étrangères. Les locuteurs dans ce cas mesurent l'écart entre leur productions et celles considérées comme légitimes par la classe sociale, ils font donc, face à des obstacles de communication et aux échanges entre les locuteurs de cultures différentes.
- ✓ Le facteur psychologique a un rôle prépondérant, qui influe sur les productions linguistiques, en d'autres termes, les locuteurs, qui éprouvent un manque de confiance en soi, une timidité ou un trac dans différentes situations de communication sont les plus exposés au phénomène d'insécurité linguistique.
- ✓ Le facteur didactique détermine également la qualité des formes linguistiques produites par les locuteurs, autrement dit, la qualité de formation en langue qu'a eu les locuteurs au fil de leur éducation ne subvient pas aux besoins de la communication.
- ✓ Un autre facteur didactique concerne l'absence des supports didactiques et des outils pédagogiques authentiques, favorisant un apprentissage efficace des langues étrangères, ce qui peut créer des difficultés de communiquer correctement en langue étrangère.

6. 2- Les conséquences de l'insécurité linguistique

Selon les chercheurs, il existe de nombreuses conséquences liées au phénomène d'insécurité linguistique, qui peuvent caractériser les productions linguistiques du locuteur et affectent essentiellement leurs comportements langagiers. Il convient de citer les suivantes :

- ✓ Le locuteur peuvent avoir du mal à prendre la parole, il balbutie, tâtonne et même doute de ses propres pratiques linguistiques, qu'ils considèrent comme inférieures par rapport aux pratiques reconnues.
- ✓ Le locuteur a une mauvaise perception à propos des formes linguistiques, il essaie consciemment de s'auto corriger, à fin d'atteindre un usage linguistique conforme aux normes linguistiques.
- ✓ L'écart existant entre les langues de scolarisation à l'école et celles utilisées en dehors du cadre institutionnel peut être à l'origine du phénomène de l'insécurité linguistique ressentie par les élèves. Ces derniers ont des représentations dépréciatives et négatives à propos de leurs usages linguistiques.
- ✓ L'insécurité linguistique ressentie par les apprenants, peut aussi conduit à leur échec scolaire. En effet, certains étudiants souffrent de l'angoisse et de la peur lorsqu'ils font face à des situations, qui exigent l'usage de la langue étrangère. Cette situation peut affecter négativement leur réussite scolaire.
- ✓ Le locuteur peut avoir un sentiment de la non maîtrise des règles qui régissent la langue en question, ce qui engendre le phénomène d'hypercorrection.

7- La prise de parole chez les étudiants du FLE

La parole détient une position indispensable et fondamentale dans la vie humaine, étant donné qu'elle constitue un véritable moyen de communication entre les personnes. « *Savoir communiquer oralement et avec une certaine maîtrise est incontournable pour pouvoir se socialiser culturellement et s'intégrer professionnellement.* » (Chailleux Elaabd, 2018, p. 64)

L'enseignement du français langue étrangère repose sur les actes de parole et accorde essentiellement la primauté à la compétence de communication. En effet les nouvelles stratégies d'enseignement / apprentissage du FLE basées sur

l'approche communicative, visent à installer chez l'apprenant une capacité à communiquer oralement dans différentes situations de la vie. Donc, contrairement aux méthodes d'enseignement traditionnelles, qui privilégient les textes écrits, ces nouvelles méthodes favorisent le développement de l'oral pour les apprenants de FLE.

Au cours de cet enseignement, les apprenants se trouvent constamment face à des situations, qui exigent une interaction verbale en français, autrement dit, il est important qu'ils participent activement à ces interactions, en prenant la parole régulièrement.

Donc, *« Apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible »*(Mpanzu, 2011)

7.1- Définition de la parole

Nous tenons à donner quelques définitions à propos de la parole, qui une notion de base dans l'enseignement / apprentissage des langues étrangères. La parole est une capacité naturelle, spécifique à l'homme. Il est le seul ayant un pouvoir individuel de communiquer et d'exprimer ses besoins.

D'après Kerbrat-Orecchioni :

« Les paroles sont aussi des actions : dire, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voir sur le monde environnant, Au lieu d'opposer comme on le fait souvent la parole et l'action, il convient de considérer que la parole elle-même est une forme d'action. »(Kerbrat-Orecchioni, 2001, p. 04)

La parole est alors, considérée comme une action, qui implique un engagement du locuteur, en vue d'agir sur son interlocuteur.

7.2- La prise de parole

De nos jours, la majorité d'étudiants peinent à communiquer en français. Ces derniers n'osent pas prendre la parole en classe, certains d'entre eux, craignent d'être jugés par les autres, d'autres craignent de commettre "des erreurs" ou même de prononcer incorrectement. Alors, ils s'abstiennent complètement d'utiliser le français dans leurs échanges au sein ou en dehors de la classe.

De ce fait l'absence totale de la prise de parole conduit, dans certains cas à leur échec scolaire. Cependant, apprendre une langue étrangère repose nécessairement sur une pratique intensive de l'oral, qui constitue un instrument permettant l'accès à la vie sociale, culturelle et professionnelle. Par conséquent, les étudiants doivent prendre la parole quotidiennement, s'engager activement, interagir avec les autres et exprimer leurs positions.

Une prise de parole efficace est fondée particulièrement sur une communication réelle en classe et non pas une simple réponse brève et courte. Ceci permet un développement de leur compétence communicative, sociale et culturelle en français. Bange affirme que : « *L'appropriation des langues se fait par le moyen de la communication. C'est en communiquant qu'on apprend à utiliser peu à peu une langue, c'est-à-dire un système linguistique et un ensemble de conventions pragmatiques ancrés dans un système socioculturel de représentations et de savoirs sur le monde.* » (Chailleux Elaabd, 2018, p. 60)

7.3 Quelles sont les conditions essentielles pour la prise de parole ?

D'après, Yves Roux, pour qu'il y ait une prise de parole efficace en classe, l'apprenant est censé maîtriser les cinq conditions indispensables pour une prise de parole réussie.

Il estime que : « *nombreux sont les apprenants qui ne parlent pas en classe. Ces conditions préalables à un travail d'expression orale ne sont pas toujours cernées. L'apprenant se sent-il, tout simplement avoir le droit de s'exprimer.* » (Roux, 2003, pp. 36-38)

Avoir quelque chose à dire ou à exprimer : cette condition a un rapport direct avec l'engagement de l'apprenant, en d'autres termes, il doit être attiré par le sujet abordé. L'enseignant, tâche a suscité l'intérêt des apprenants par des thèmes authentiques, actuels et surtout issus de leur vie quotidienne.

Savoir le dire ou l'exprimer : l'apprenant a la possibilité d'utiliser la langue, selon les différents niveaux de communication suivants :

- ✓ **La communication non-verbale :** ce niveau privilège tout type d'acte non verbal, tout comme : les mimiques, les gestes etc.

- ✓ **La communication non-linguistique :** ce niveau concerne les sons, les interjections, les onomatopées etc.
- ✓ **La communication non- construite :** l'apprenant dans ce cas, construit des phrases inachevées et incomplètes.
- ✓ **La communication non- normée :** ce type concerne une communication non obéissante aux règles du fonctionnement de la langue en question.
- ✓ **La communication verbale, normée et construite :** le dernier niveau concerne la production des phrases correctes, selon les normes du fonctionnement de la langue, qui constitue l'objectif recherché de la part de l'enseignant.

Avoir le droit de le dire ou de l'exprimer : Pierre Yves-Roux, fait recours aux coutumes de certaines sociétés, qui refusent que leurs enfants adressent la parole aux adultes, voire même à l'enseignant.

Avoir envie de le dire ou de l'exprimer : ceci a une relation avec la motivation de l'apprenant et la volonté de prendre la parole spontanément en classe.

Le comportement de l'enseignant serait de guider son apprenant, sans l'interrompre en lui corrigeant systématiquement.

Avoir la chance de le dire ou de l'exprimer : cette condition consiste à créer les circonstances propices à la prise de parole. L'enseignant encourage l'interaction entre ses élèves, propose des activités favorisant la production orale et respecte le temps de parole imparti pour chaque apprenant.

7.4- les raisons paralysant la prise de parole en classe de FLE

Plusieurs chercheurs se sont intéressés aux multiples difficultés rencontrées par les apprenants de FLE, qui pouvant freiner leur communication orale. Nous évoquons, alors les principaux facteurs bloquant la prise de parole chez les apprenants de FLE. Ces facteurs peuvent être énumérés comme suit :

▪ Facteur didactique et pédagogique

Dans une classe de FLE, l'enseignant a un rôle décisif dans le choix de supports intéressants et d'outils pédagogiques efficaces. Ce dernier adopte, des méthodes et des démarches les plus adéquates possibles, favorisant « *les compétences communicatives et interactionnelles.* » (Setli, 2011) Et cela, en

fonction des besoins recensés chez ses apprenants. De ce fait une pédagogie basée sur la méthode question-réponse est jugée inefficace, il sera convenable que l'enseignant envisage de nouvelles manières d'enseignement, qui impliquent une communication orale spontanée et régulière de la part des apprenants.

▪ **Facteur psychologique**

La psychologie de l'apprenant influe sur sa prise de parole, il peut s'abstenir complètement de parler en classe, par peur de jugements, d'ironie ou même par peur de l'erreur. Le trac et la timidité constituent aussi deux raisons empêchant l'apprenant de s'exprimer oralement et de mener une communication en classe.

▪ **Facteur socioculturel et intellectuel**

La culture peut être définie comme étant « *un ensemble de schèmes interprétatifs, des principes et de conventions qui guident les comportements des apprenants. Ces derniers se trouvent dominés par les considérations socioculturelles.* »(Setli, 2011)

Par conséquent, nous déduisons que la culture sociale joue un rôle prépondérant sur la prise de parole des apprenants de FLE. Prenons l'exemple de l'apprenant algérien qui, n'a pas l'habitude de s'exprimer en langue française au cours de sa vie quotidienne. Ce dernier a du mal à interagir en classe, car il se sent menacé.

En outre, sur le plan intellectuel, les apprenants de FLE admettent le fait de ne pas être dotés d'un bagage linguistique nécessaire, pour établir une communication en classe. Cela constitue un facteur, qui entrave leur interaction et conduit à une certaine passivité verbale.

Conclusion

Au regard de ce chapitre, nous avons essayé de présenter les différents travaux, qui ont contribué à l'évolution du concept d'insécurité linguistique depuis son apparition, dans les années 1960 avec le fondateur de la sociolinguistique William Labov. Elle demeure une notion récente, qui suscite l'intérêt de plusieurs chercheurs venant de sphères différentes. En outre, au cours de ce travail nous nous sommes interrogée sur l'origine de cette notion, ses types

et ses différentes formes. De plus, il a également été question de cerner les différentes causes et conséquences liées à ce phénomène.

Au fil de ce chapitre, nous avons abordé aussi le rapport entre la norme et l'insécurité linguistique. En effet cette notion se trouve en étroite corrélation avec l'insécurité linguistique, elle constitue un système très complexe d'instructions déterminant l'usage idéal de la langue conforme aux règles sociales. Elle implique aussi une utilisation normative régie par l'institution scolaire et sociale.

Nous avons traité la prise de parole chez les étudiants du FLE, les différents facteurs paralysant la prise de parole et les conditions essentielles pour la réussite de ce processus.

Nous avons cherché de même à déceler les difficultés rencontrées. Nous montrons parallèlement l'importance de ce processus communicatif et interactif chez les étudiants du FLE. De ce fait, il sera convenable de proposer quelques solutions pour éradiquer un problème, qui touche essentiellement la compétence communicative.

Chapitre II

La situation sociolinguistique en Algérie

Introduction

Déterminer la situation linguistique de l'Algérie ne s'avère pas une tâche facile, dans la mesure où différentes langues sont utilisées quotidiennement par la population algérienne dans différentes situations de communication. Cette richesse linguistique fait de la communauté algérienne une communauté plurilingue.

En effet, l'Algérie est dotée d'un immense champ linguistique où plusieurs codes linguistiques coexistent au sein de la société algérienne. Il convient de noter l'usage de l'arabe dialectal par le plus grand nombre des locuteurs algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, le berbère (tamazight) avec ses diverses formes régionales et le français langue héritée du colonisateur français. Malgré, cette pluralité linguistique en Algérie, il existe encore des conflits et des débats, car chaque langue est liée étroitement à son histoire, à sa place géographique, son statut social et politique. La complexité de l'aire sociolinguistique et culturelle en Algérie est due à son histoire. L'Algérie a vécu plusieurs conquêtes à travers le temps, ce qui a engendré la présence de plusieurs langues et variétés en perpétuel conflit. Sebaa souligne dans son article intitulé la culture et plurilinguisme en Algérie, que

« L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit, de façon évolutive les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. » (Sebaa R. , 2002)

Khaoula Taleb Ibrahimi signale que

« Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées , écrites , utilisées , en l'occurrence , l'arabe dialectale , le berbère , l'arabe standard et le français vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langues officielles ,l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique d'une part et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires. » (Ibrahimi.k, 2003)

1- Le statut des langues en Algérie

Il existe plusieurs langues et variétés dans le territoire algérien. A côté de l'arabe dialectal qui est une variété dominante utilisée majoritairement par les locuteurs algériens, il faut noter également, le berbère qui représente une référence et une source pour plusieurs variétés langagières utilisées dans différentes régions de l'Algérie. Sans oublier l'usage de la langue française et les autres langues étrangères comme l'anglais et l'espagnole etc.

Khaoula Taleb Ibrahimi affirme que :

« La présence des langues en Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières : du berbère qui est la source aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs. »(Ibrahimi, 2006)

1.1- Le statut de la langue arabe en Algérie

En Algérie, comme dans tous les pays arabes, nous pouvons désigner deux types majeurs de langues : l'arabe classique et l'arabe dialectal.

a) L'arabe classique :représente une langue officielle « langue nationale. » .Cette langue est le symbole de l'identité algérienne, elle est principalement réservée aux situations formelles comme dans l'enseignement, les administrations et dans toutes les institutions officielles de l'état algérien « Cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale.»(Zaboot, 1989)

Or, l'arabe classique n'a jamais été la langue maternelle du peuple algérien. Les algériens l'apprennent dès leur première année au primaire.

Son usage est vraiment limité et exclusif, autrement dit, elle n'est pas utilisée quotidiennement dans différentes situations de communication. L'utilisation de l'arabe classique pour une communication simple et ordinaire ne s'avère point aisé pour les locuteurs algériens, dans la mesure où elle est dotée d'un vocabulaire très riche et d'un système grammatical très complexe.

b) L'arabe dialectal : représente une langue parlée et non écrite jamais abordée à l'école, cependant elle constitue un véritable moyen de communication utilisé majoritairement par les locuteurs algériens dans les échanges de tous les jours. Elle est la langue maternelle des algériens, mais elle occupe une place minoritaire et non valorisée par rapport à la l'arabe classique, qui jouit d'un statut plus officiel et plus prestigieux.

Selon, K. Taleb Ibrahim la langue arabe :

« Est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe. En Algérie, mais aussi dans le monde arabe, elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins normé. En premier lieu vient l'arabe fusa, puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte cultivé » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlers qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales. » (IBRAHIMI, 2006, p. 207)

1-2- Le statut du berbère en Algérie

En Algérie, le berbère ou « Le tamazight » regroupe de nombreux dialectes différents d'une région à l'autre. Chaque communauté linguistique utilise une variété de Tamazight spécifique à elle.

En premier lieu, nous citons le kabyle qui est une variété parlée en Kabylie dans les régions du nord algérien comme Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira. Elle est considérée comme la première variété mise en pratique par un très grand nombre de locuteurs. De plus Le chaoui, qui représente aussi une variante de Tamazight centrée dans l'est algérien. Il est parlé par les Chaouis dans la région des Aurès comme Batna, Khenchela et Oum el Bouaghi. Le targui et Le m'zab qui s'étalent sur les régions du sud algérien « le Sahara » à travers les régions suivantes: Ghardaïa, Adrar, Hoggar.

Par ailleurs, il est difficile de délimiter le nombre exact des locuteurs berbérophones, en vue de l'absence des données statistiques exactes sur l'ensemble d'utilisation de ces variantes en Algérie. Toutefois, le linguiste Salem Chaker signale que :

« Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »(Chaker, 1991, p. 8)

Tout comme l'arabe dialectal, le berbère ne bénéficie pas d'un statut avantageux, bien qu'il constitue un véritable instrument de communication pour les locuteurs berbérophones.

T. Zaboote affirme que : *« le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesure administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement »*(Zaboote, 1989, p. 50)

C'est à partir de l'année 2012 que le berbère est devenu la deuxième langue nationale et officielle de l'Algérie, où elle occupe une place privilégiée dans différents domaines comme : l'enseignement, l'art et la culture.

1.3- Le statut du français en Algérie

L'histoire de la langue française en Algérie débute lors de la période coloniale, où l'occupation française a essayé d'imposer sa langue avec différentes manières. Cette dernière a transformé les écoles coraniques consacrées à l'enseignement religieux en écoles françaises pour enseigner sa langue et sa culture, à travers tout le territoire algérien. Et cela dans le but de faire disparaître la langue et la culture arabe, ainsi que l'identité musulmane des algériens.

« La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie Française. »(Grandguillaume, 2007)

En effet, pendant la colonisation, la langue française a joui d'un statut privilégié et dominant dans les différents secteurs professionnels : l'administration et l'enseignement. Le pouvoir colonial l'a reconnue comme une langue officielle de l'Algérie française, visant l'instauration d'un phénomène nommé Francisation pour effacer toute trace liée à la langue arabe. Au lendemain, de l'indépendance les autorités algériennes ont mis en place la politique d'arabisation qui a totalement changé l'ordre des choses et cela par la prise d'un ensemble de décisions visant à la généralisation de l'usage de l'arabe classique dans les secteurs fondamentaux de l'état, entre autres le secteur éducatif.

« la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée »(Zaboot, 1989, p. 91)

L'ensemble des décisions prises par l'état algérien avait pour but la réappropriation de l'identité arabo-musulmane, qui était une partie intégrante de l'identité algérienne avant la colonisation française.

De ce fait, la langue française est devenue la première langue étrangère en Algérie. Son usage était restreint dans quelques domaines spécifiques pour garder l'équilibre économique et social du pays.

2- La place du français dans la réalité actuelle de l'Algérie

Actuellement, le français occupe encore une place primordiale dans la réalité sociolinguistique de l'Algérie, bien qu'il soit considéré comme une langue étrangère. Il continue encore à être présent et utilisé dans le parler des locuteurs algériens qui utilisent quotidiennement trop de termes en français. Pour eux, cette langue est considérée comme une langue de prestige, de modernité et d'ouverture sur le monde extérieur.

En effet, l'usage de cette langue s'étale non seulement sur les différents secteurs éducatifs, administratifs, politiques et économiques, mais aussi elle figure dans les médias, la presse écrite et la littérature.

Khaoula Taleb Ibrahimy note que

« Actuellement le français n'est pratiquement plus enseigné que comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Dans l'enseignement supérieur, le français reste prépondérant dans les filières scientifiques et technologiques (...) la langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économique et financier fonctionnant presque exclusivement en français. Elle occupe encore une place importante dans les mass médias écrits ; ce sont les quotidiens et périodiques algériens en langue française qui ont la plus large diffusion »(Menad, 2016)

Par ailleurs, nous pouvons noter que les administrations algériennes continuent jusqu'au moment actuel de fonctionner en français, plusieurs presses écrites rédigent encore en langue française et un bon nombre d'écrivains algériens utilisent cette langue dans leurs écrits.

Sur le plan éducatif la langue française est enseignée dès la troisième année primaire pour permettre aux enfants d'entrer en contact avec cette langue dès un âge précoce. Elle occupe une place importante comme étant un véritable instrument de savoir, de modernité, et de réussite sociale.

De plus, l'enseignement supérieur en Algérie est dispensé aussi en langue française plus précisément la médecine, les filières scientifiques et techniques.

Rabah Sebaa affirme que

« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle. »(Sebaa, 2002)

Au regard de ce qui précède, nous déduisons que l'importance accordée à la langue française réside dans son usage illimité qui englobe des secteurs fondamentaux dans le contexte algérien. Elle est un véritable moyen de communication permettant l'accès au savoir et à la culture universelle.

Pour conclure, le français jouit encore d'une place non négligeable dans le paysage linguistique de l'Algérie, elle fait une partie intégrante de la vie des algériens, comme étant une langue de savoir, de culture et de communication.

3- L'enseignement / apprentissage des langues étrangères

Lorsque nous abordons le sujet des langues étrangères, nous faisons référence à deux termes majeurs, étroitement liés à la didactique des langues étrangères à savoir ; l'enseignement et l'apprentissage.

En premier lieu, nous tenons à définir le processus enseignement / apprentissage fondamental à l'appropriation d'une langue étrangère.

3.1 – Qu'est-ce que l'enseignement ?

L'enseignement est une pratique nécessaire au développement des sociétés. Il peut être défini comme la transmission du savoir et des connaissances par un enseignant aux apprenants, tout en suivant une démarche scientifique.

Par ailleurs, dans le domaine des langues étrangères, il ne s'agit pas d'une simple activité, qui consiste à dispenser un simple savoir, mais plutôt il s'agit d'une activité complexe qui nécessite la mise en œuvre d'un ensemble de démarches et de stratégies d'enseignement, où l'enseignant (l'agent) guide son apprenant, lors d'une situation particulière. Il tient également compte de la relation de la langue seconde et le contexte, dans lequel il vit son enseigné.

Par conséquent, nous notons que l'enseignement de la langue maternelle est complètement différent de celui de la langue étrangère. Smith souligne que

« De notre point de vue, l'enseignement est un système d'actions faisant intervenir un agent, une situation, une finalité, et deux ensembles de facteurs situationnels (appelés « moyens » un ensemble sur lequel l'agent n'a aucun contrôle, par exemple, la taille de la classe et les caractéristiques physiques des élèves) et un ensemble que l'agent peut modifier selon la finalité (par exemple, le travail des élèves et les façons de poser des questions. »(Madoui, 2018)

3.2 – Qu'est-ce que l'apprentissage ?

L'apprentissage peut être considéré comme un processus d'acquisition de connaissances et du savoir. « *L'apprentissage (processus guidé) se fait en milieu institutionnel et doit avoir pour effet l'acquisition.* »(Hachette, 2006) .C'est la manière dont s'évolue un apprentissage.

Au sujet, de l'apprentissage des langues étrangères, il s'agit d'un processus actif qui s'effectue d'une manière totalement différente de l'apprentissage des autres disciplines, étant donné qu'il nécessite la mise en œuvre d'une confrontation et d'une comparaison directe ou indirecte entre deux systèmes linguistiques, qui sont la langue maternelle et la langue étrangère. Au cours de cette opération l'apprenant s'engage consciemment pour s'approprier de la langue étrangère. D. Krashen affirme dans le dictionnaire de didactique du français que:

« L'apprentissage est un exemple d'activités volontaires et conscientes visant de façon explicite l'appropriation d'une compétence, un savoir ou une information, souvent dans un contexte institutionnel avec ses propres normes et rôles : école, enseignant, apprenant, emploi du temps. »(Madoui, 2018)

Par conséquent, l'apprenant doit avoir la conscience, la volonté et l'intention d'apprendre la langue étrangère, en vue de s'approprier d'une compétence ou d'un savoir liés à celle-ci.

En somme, le processus d'enseignement / apprentissage des langues étrangères est axé essentiellement sur le choix convenable des stratégies et des méthodes d'enseignement de la part de l'enseignant, ainsi que sur l'apprentissage volontaire et conscient de la part de l'enseigné.

4- L'enseignement du français langue étrangère en Algérie

Actuellement, la langue française est la première langue étrangère en Algérie. Elle est enseignée dans les trois paliers du système éducatif algérien, dès la troisième année primaire jusqu'à la troisième année secondaire.

En effet, l'enseignement de cette langue se fait selon les nouveaux programmes d'enseignement conçus en suivant les principes de l'approche par compétence. Ces derniers confèrent un volume horaire particulier à la langue française, différent d'un cycle à l'autre et d'une filière à l'autre (en cycle secondaire)

« Enseigner une langue met en jeu le développement de la capacité à produire des phrases correctes »(Sail, 2016)

Par ailleurs, l'enseignement du français langue étrangère dispensé dans les trois cycles du système éducatif algérien (primaire, collège et secondaire) est

axé sur le développement des compétences linguistiques en compréhension de l'écrit, production écrite, compréhension de l'oral et production orale. Cette approche vise essentiellement l'acquisition de la capacité à communiquer en langue seconde. C'est par le biais des programmes relatifs à l'enseignement du FLE que les apprenants sont censés acquérir les connaissances et les compétences liées à cette langue.

« Le concept de FLE est vaste. Il inclut le français enseigné dans nombre de pays étrangers dans des institutions officielles françaises (comme les centres culturels dépendant des ambassades de France) ou locales (comme les établissements primaires, secondaires et supérieurs où son étude -facultative ou obligatoire- est inscrite au programme, en tant que première, deuxième ou troisième langue vivante) »(Sail, 2016, p. 28)

C'est ainsi, que le rôle de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère devient une tâche essentielle permettant de renforcer les acquis linguistiques, culturels, cognitifs et sociolinguistiques de l'apprenant algérien, pour qu'il ait l'accès aux différentes connaissances universelles et pour développer ses capacités langagières, au fil des années scolaires.

Globalement, un enseignement des langues étrangères actif et efficace repose sur un ensemble de stratégies diversifiées adoptées par un enseignant, qui a la capacité d'adapter son style d'enseignement en fonction des besoins de ses élèves.

« L'enseignement couvre donc deux champs de pratiques : celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève, domaine de la didactique et le champ du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant, domaine de la pédagogie. La pédagogie recouvre pour nous le domaine de la relation interpersonnelle, sociale qui intervient dans le traitement de l'information et sa transformation en savoir dans la situation réelle du microsysteme de la classe. »(Altet, 1994, p. 6)

4.1 - La place du FLE dans l'enseignement supérieur en Algérie

Comme nous l'avons signalé précédemment, la langue française est la première langue étrangère enseignée au cours des trois cycles du système éducatif algérien, mais nous nous intéressons plus particulièrement à la place accordée à cette langue dans l'enseignement supérieur en Algérie.

Après l'indépendance, la politique d'arabisation prise en charge par l'état algérien, portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, avait les mêmes orientations pour l'enseignement supérieur que celles de l'enseignement primaire et secondaire.

En effet, il convient de citer les mesures principales, qui ont été mises en œuvre par l'état algérien, visant l'arabisation de l'enseignement supérieur.

- Le décret du 20-08-71 concerne l'utilisation de la langue arabe dans l'enseignement supérieur.
- Au cours de la même période l'état algérien a ordonné aussi la création des commissions d'arabisation au milieu des universités algériennes.
- La loi n° 91-05 du 16 /01/91 qui exige l'utilisation de l'arabe dans les instituts de l'enseignement supérieur.

Or, cette politique d'arabisation n'a pas été poursuivie pour très longtemps. En ce moment, les filières scientifiques et techniques dans les écoles préparatoires et les grandes écoles algériennes sont toutes, désormais assurées en langue française. Nous pouvons citer : la médecine, l'architecture, science vétérinaire, informatique et mathématique. En outre, les bibliothèques au sein de ces universités sont dotées essentiellement de livres et d'ouvrages en français dans la plupart des disciplines.

En ce qui concerne quelques spécialités comme : les sciences sociales et humaines, les sciences économiques et politiques, elles sont dispensées en langue arabe, qui sert d'un instrument utilisé pour la promotion de la culture arabo-musulmane.

« l'essentiel du travail dans les structures administratifs et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française, aussi la scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française ...,A cause de sa force de pénétration communicationnelle »(Sebaa R. , 1996, p. 196)

De ce fait, le français devient alors une langue permettant l'accès à l'information scientifique. L'ancrage de cette langue dans l'enseignement supérieur a donné lieu à une réorganisation du français à un niveau supérieur et professionnel par rapport à l'arabe classique. Il sert, donc de vecteur

d'enseignement et d'apprentissage destiné exclusivement aux élites. Par conséquent, la langue a été abandonnée au service du français, où elle a pris en charge l'enseignement de base, la communication sociale et administrative.

« Jusque-là, tout s'est passé comme si ces deux langues avaient trouvé un compromis implicite qui a duré des années. La langue arabe, considérée comme langue de l'idéologie, de la culture et de l'enracinement a pris en charge l'enseignement de base, la communication sociale et administrative, la formation culturelle et idéologique ; la langue française, considérée langue de la science, de la technologie et de l'ouverture sur l'universelle a pris en charge l'enseignement supérieur scientifique et technique, le développement et la gestion de l'économie planifiée et administrée.... »(Belhocine, 2018)

Par ailleurs, il faut noter que de nombreux étudiants algériens, principalement, ceux des filières scientifiques et techniques rencontrent des difficultés à accomplir leurs études supérieures en français, par ce que toute leur scolarité pré-universitaire a été effectuée exclusivement en arabe. Il s'agit en quelque sorte d'une fracture brutale avec la formation faite préalablement (du cycle primaire au cycle secondaire), ce qui peut affecter négativement leur réussite scolaire.

Conclusion

En somme, toutes les recherches portant sur l'enseignement du FLE en Algérie, affirment que la langue française a une position prépondérante par rapport aux autres langues. Elle domine plus particulièrement l'enseignement supérieur où, elle change de statut, d'une simple discipline à enseigner à une langue d'enseignement et d'apprentissage.

La langue française fait partie intégrante d'une situation sociolinguistique illimitée et très variée. L'Algérie fait donc, preuve d'une richesse linguistique énorme produite de son histoire et sa géographie.

Cette diversité linguistique imposée aux locuteurs algériens peut être à l'origine de plusieurs phénomènes sociolinguistiques, qui peuvent constituer un obstacle persistant, qui empêche la communication et l'interaction entre les membres de la même communauté en plus particulièrement dans le milieu institutionnel.

Chapitre III

Analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Introduction

Comme nous venons de signaler auparavant, notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, qui représente une science expérimentale par excellence. En effet, cette science de terrain, vise une analyse approfondie des rapports entre la société et l'évolution des langues au sein de celle-ci. « *La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant des données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de recherche.* »(Calvet & Dumond, 1999, p. 15)

A la lumière de ce qui précède et pour la réalisation de ce travail de recherche, nous avons opté pour un instrument d'analyse très efficace, qui est "le questionnaire". Cet outil de recherche nous a permis de recueillir le plus objectivement possible un bon nombre de données nécessaires pour accomplir notre analyse.

Au cours de cette partie analytique, nous nous sommes référée à une enquête de terrain comme étant une technique privilégiant les questions, donc une méthode pour récolter les diverses opinions, les comportements et les attitudes des individus interrogés. Son principal objectif repose sur une orientation vers le savoir et la connaissance sociale et l'étude des représentations linguistiques de chaque individu. Cette enquête se fait en trois étapes cruciales à savoir ; l'observation, l'analyse et l'explication, ce qui permet une recherche rigoureuse fondée sur des connaissances scientifiques très pertinentes.

Notre intérêt porte sur l'analyse et l'interprétation des données collectées, à partir de plusieurs questions, que nous avons élaborées et qui seront à leur tour représentées sous forme de commentaires bien détaillés. Nous soulignons également le choix du public ciblé et cela dans le but de parvenir à cerner les principaux facteurs, qui ont alimenté le phénomène d'insécurité linguistique chez les étudiants de la deuxième année master à l'université de Bordj Bou Arreridj. Cette partie s'achèvera par une conclusion générale, dans laquelle nous allons essayer de vérifier les hypothèses émises au départ.

1- Présentation de l'enquête

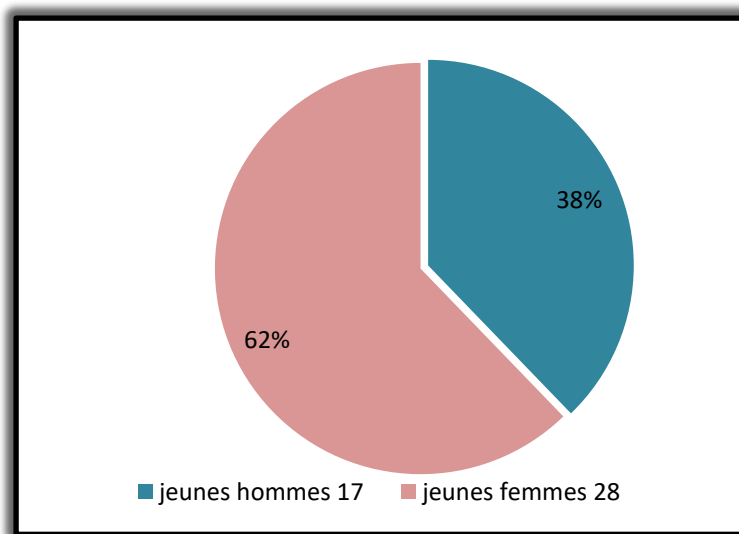
Notre travail de recherche a eu lieu à l'université de Bordj Bou Arreridj, au département de lettres et langues étrangères, en particulier au département de français. En premier lieu, nous avons opté pour une enquête par questionnaire, qui est un moyen privilégié permettant de cerner, d'interpréter et de comparer les informations recueillies. Ce questionnaire vise une catégorie bien déterminée, qui est les étudiants de la deuxième année master, en vue de dégager les difficultés et les déficits linguistiques qu'ils peuvent rencontrer. Il a été également question d'identifier l'existence du phénomène d'insécurité linguistique chez notre public et cela à travers les questions précises que nous avons posées. Pour effectuer ce travail, nous avons conçu des questionnaires. Après avoir expliqué aux étudiants de la deuxième année master l'objectif initial de la présente recherche, les étudiants interrogés ont pris l'initiative de répondre aux questionnaires distribués. Quoique leur nombre était vraiment limité, suite aux conditions liées à la crise sanitaire actuelle.

En revanche, nous avons essayé de faire face à ces conditions par l'élaboration des questionnaires sous forme numérique, que nous avons envoyés aux étudiants par mail, dans le but de cerner et d'obtenir plus d'informations. Ceci nous a vraiment facilité la tâche et nous a permis de fournir une description rigoureuse sur les productions linguistiques de plusieurs étudiants.

2- Présentation du public visé

Nous avons choisi de mener une étude scientifique auprès des étudiants de la deuxième année master en lettres et langue française à l'université de B.B.A, la promotion 2020/2021. Nous nous sommes basée plus précisément sur cette tranche d'étudiants, car ils ont été en contact permanent avec la langue française pendant les cinq années de cursus universitaire. De ce fait, ils ont une expérience non négligeable dans l'apprentissage du FLE. Cette dernière année peut aussi constituer le premier pas vers le terrain professionnel, en tant que futures formatrices, donc une occasion pour faire face et vaincre toute sorte de difficulté linguistique rencontrée. Le travail que nous présenterons s'est effectué en deux étapes essentielles. Le 22-23 /03/2021, nous nous sommes rendue à

l'université mais nous avons pu distribuer que 12 questionnaires aux étudiants présents. Par la suite, le reste a été envoyé en version numérisée.



Représentation graphique 1 : le sexe du public visé

Voici une représentation graphique, illustrant le sexe du public ciblé, cela nous a permis de mieux contourner le pourcentage des étudiants interrogés, dont 62% sont des jeunes étudiantes (28) et 38 % sont des jeunes étudiants (17). Nous remarquons ainsi, que le taux du sexe féminin dépasse celui du sexe masculin.

3- Présentation du corpus

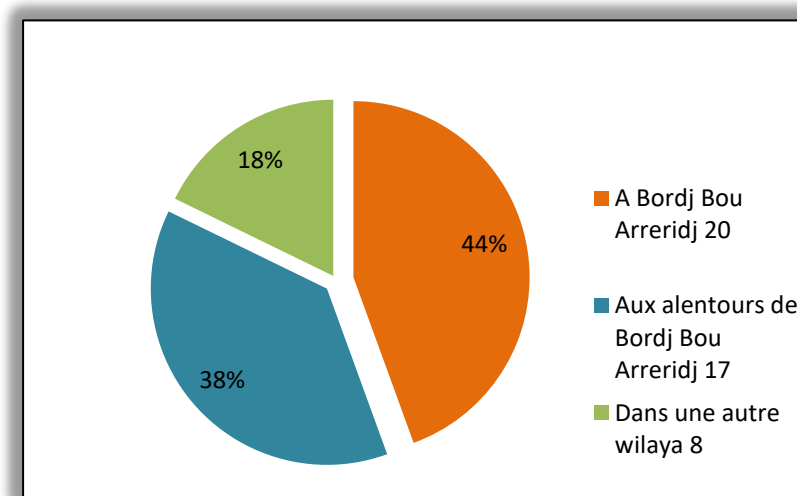
En vue de réaliser notre travail de recherche, nous avons conçu un questionnaire comprenant de multiples questions pour cerner des réponses bien précises, ainsi de repérer les différents signes relatifs au phénomène de l'insécurité linguistique pouvant se manifester à travers les productions des étudiants interrogés. En effet, une analyse basée sur une enquête par questionnaire nécessite la formulation des questions bien déterminées pour mieux se renseigner auprès du public visé. Le questionnaire élaboré comprend 10 questions différentes formulées d'une manière accessible et abordable, visant des étudiants de différents niveaux (faibles, moyens et bons). Le questionnaire débute par des questions d'identification et de repérage à propos de l'âge, de la spécialité, du sexe et de lieu de résidence afin d'avoir plus d'informations sur nos informateurs. Par la suite, nous avons opté pour d'autres questions fermées

relatives à la complexité ou non de la langue française. Nous soulignons également la présence d'un autre type de questions accompagnées de plusieurs propositions au choix, pour nous permettre d'effectuer une description rigoureuse axée sur des critères bien précis. Le contenu des questions posées varie entre les difficultés linguistiques rencontrées par les étudiants, la prise de la parole et les indices de l'insécurité linguistique constatées chez cette catégorie dans le contexte institutionnel et social.

Notre questionnaire s'achèvera par une question ouverte où les étudiants de la deuxième année master sont censés proposer des solutions pour une meilleure prise de parole en langue française et pour avoir une sécurité linguistique.

4- Analyse et interprétation du corpus

- **Question 1** : Où est-ce que vous habitez ?



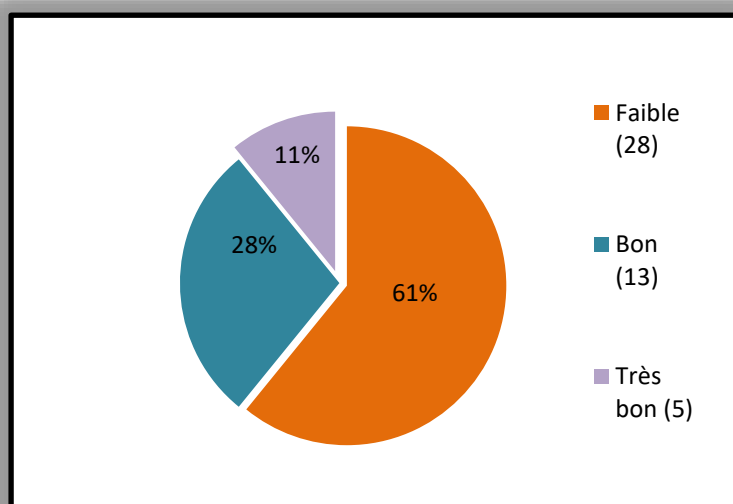
Représentation graphique 2: lieu de résidence du public visé

Commentaire

Il s'agit d'une question d'identification, en vue de mieux se renseigner sur nos enquêtés, non pas sur le plan personnel, mais plutôt pour dresser un profil bien précis autour de cette population, ainsi de comprendre les différents facteurs qui influent sur les réponses obtenues. Selon, les résultats atteints la majorité de nos enquêtés sont issus de la wilaya de Bordj Bou Arreridj et une minorité

seulement habite dans d'autres wilayas 18%. Nous remarquons également, que le taux des individus qui habitent les zones urbaines est 44% dépassant à son tour le taux des individus, qui habitent les zones rurales 38 %.

- **Question 2 :**comment évaluez-vous votre niveau en langue française ?



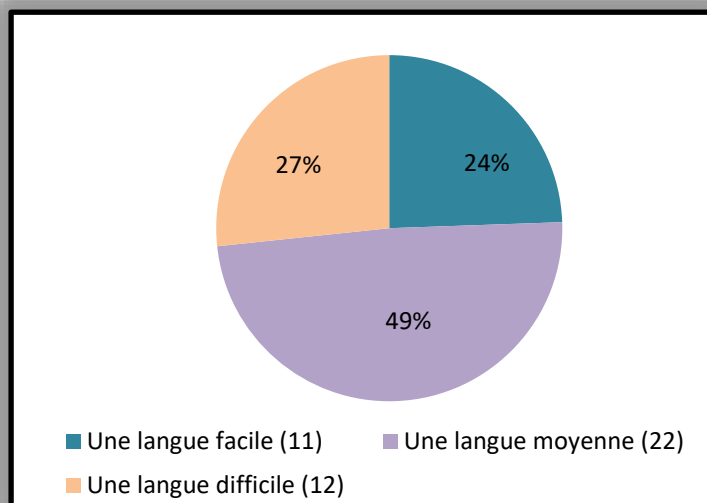
Représentation graphique 3 : le niveau de maîtrise du français

Commentaire

L'objectif initial de la présente question repose sur une vérification des compétences linguistiques en français. En effet, il s'agit d'une pratique évaluative, qui permet aux individus interrogés de s'auto évaluer et de prendre conscience de leur niveau de maîtrise du français. D'une part, Il s'avère que la majorité de nos enquêtés ne semblent pas satisfaits de leurs compétences linguistiques en langue française. (61%), équivalent à 28 enquêtés soulignent que leur niveau en français est faible. Cela nous conduit à déduire que la majorité parmi eux présentent une insécurité linguistique, dans la mesure où ils sont conscients de l'écart existant entre leurs propres pratiques linguistiques et celles utilisées par leur société d'appartenance. D'une autre part, (28%) équivalent à 13 personnes jugent que leur niveau de français est bon. Néanmoins (11%) seulement déclarent avoir maîtrisé parfaitement la langue française. Cette autoévaluation est liée probablement au contexte social qui a un grand impact sur

l'apprentissage des langues étrangères, dans notre cas le français plus exactement.

Question 3 :comment considérez-vous la langue française ?



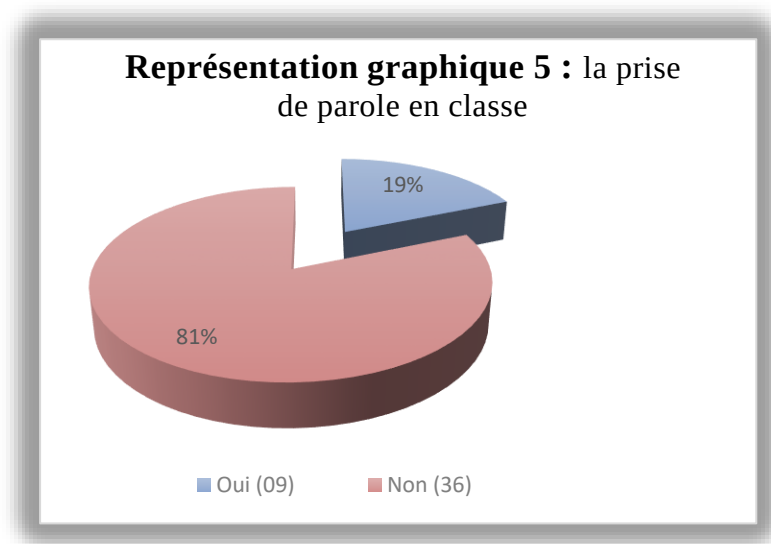
Représentation graphique 4 : la représentation linguistique
autour du FLE

Commentaire

Pour, cette question nous nous sommes intéressée aux représentations linguistiques comme un moyen efficace pour observer et comprendre l'origine de plusieurs phénomènes sociolinguistique, plus exactement l'origine du phénomène d'insécurité linguistique. Notre intérêt donc, est de repérer les différentes représentations chez nos enquêtés, autour de la langue française, ainsi de vérifier si ces représentations influent sur leurs attitudes et leurs comportements linguistiques. Les résultats obtenus nous montrent que pour (49%) de nos enquêtés, le français représente une langue moyenne par rapport à d'autres langues. Pour certains (27%), elle est considérée comme une langue facile. Pour d'autres (24%) elle représente une langue difficile. Nous pouvons dire que ces résultats sont diversifiés et les perceptions autour de cette langue sont différentes, ceci peut être expliqué par l'influence de l'environnement social dans lequel vivent les enquêtés, qui pourrait déterminer à son tour le degré de la

complexité ou la simplicité de cette langue. Malgré ces représentations la langue française occupe encore une place privilégiée dans l'enseignement supérieur en Algérie et elle reste une langue de prestige et de modernité.

Question 4 : prenez-vous la parole en classe ?

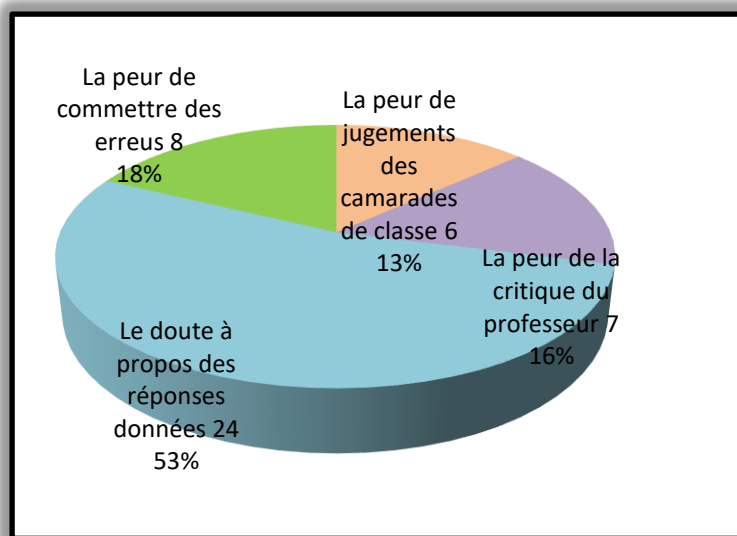


Représentation graphique 5 : la prise de parole en classe

Commentaire

Il est clairement remarquable dans la représentation graphique au-dessus que 36 de nos enquêtés ont répondu par (non), donc (81%) parmi eux ne prennent pas la parole en classe, ce qui est un pourcentage très élevé par rapport à ce qui prennent la parole en classe (19%), qui constituent seulement 09 personnes. Ceci peut être dû aux plusieurs facteurs qui impactent la prise de parole chez les étudiants et qui sont variés d'une personne à une autre et selon l'impact exercé dans le contexte institutionnel.

- Si non, pourquoi ?



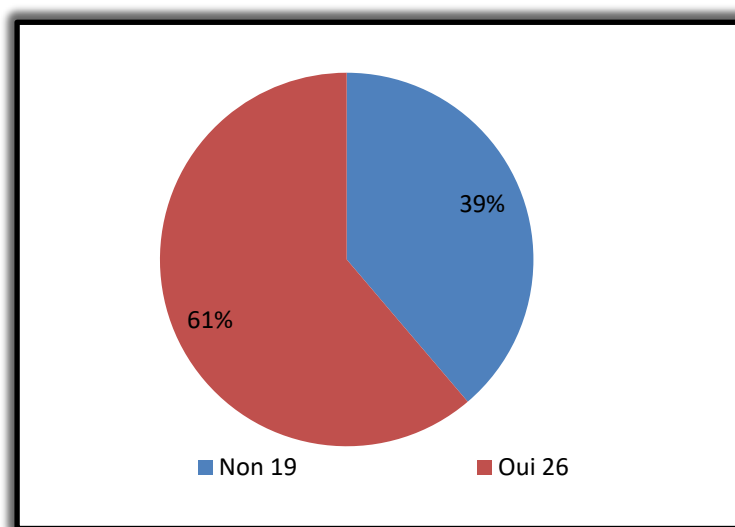
Représentation graphique 6 : les différents obstacles de la prise de parole

Commentaire

En premier lieu, la question a été posée en vue de savoir si nos enquêtés prennent la parole en classe ou non. Par la suite, nous avons procédé à une sorte de vérification à travers une liste de propositions aux choix, dans le but de déceler et de détecter les vraies raisons qui entravent la prise de parole chez eux. Comme nous l'avons déjà signalé auparavant il y'a une absence quasi-totale de la prise de parole chez la majorité de nos enquêtés (81%), alors que, (19%) seulement parmi eux interviennent au sein de la classe. En effet, 53 % des enquêtés ne prennent pas la parole en classe, par ce qu'ils doutent de leurs réponses et de leurs interventions. Il est clairement notable que ce pourcentage est très élevé, ce qui peut être expliqué par une manifestation explicite de l'insécurité linguistique. La majorité de nos enquêtés juge que leurs productions linguistiques peuvent être erronées, raison pour laquelle ils s'abstiennent de prendre la parole en classe. 18 % déclarent avoir la bonne réponse, mais ils ont peur de commettre des erreurs de langue, ce qui peut être interprété aussi par la présence de l'insécurité linguistique, dans la mesure où ces derniers pensent que

leur propre usage s'écarte de l'usage correcte. 13% attribuent l'absence de la prise de parole à la peur des jugements de la part de leur camarades de classe et 16% ont peur d'être critiqué de leur professeur. D'après les résultats atteints, les facteurs empêchant la prise de parole chez nos enquêtes sont différents d'une personne à l'autre, mais ils font tous référence aux signes indiquant la présence du phénomène d'insécurité linguistique.

Question 5 : Avez-vous des difficultés à communiquer en français ?

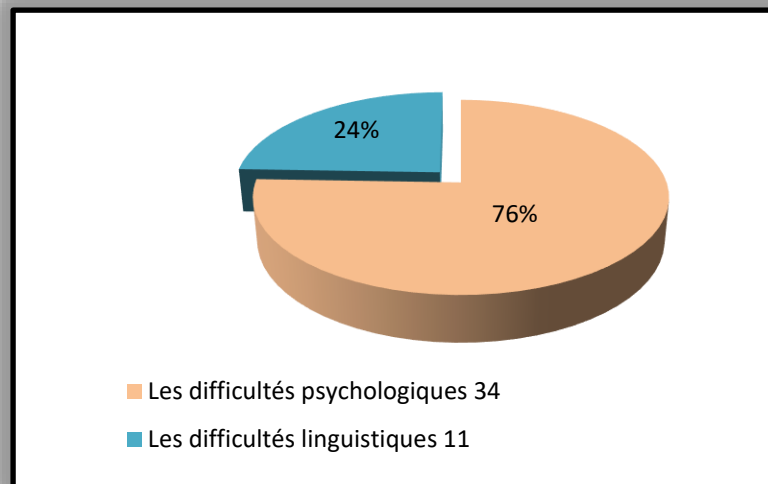


Représentation graphique 7 : les difficultés de communication en français.

Commentaire

Nous constatons dans la représentation graphique au-dessus que 26 étudiants ont des difficultés de communiquer en français, ce qui représente le pourcentage de 61%. En revanche, 39% de nos enquêtés (19 étudiants) n'ont aucun problème de communication. Nous cherchons à travers cette question à déterminer la nature des difficultés rencontrés par nos enquêtés.

- Ces difficultés sont dues aux facteurs psychologiques ou linguistiques ?



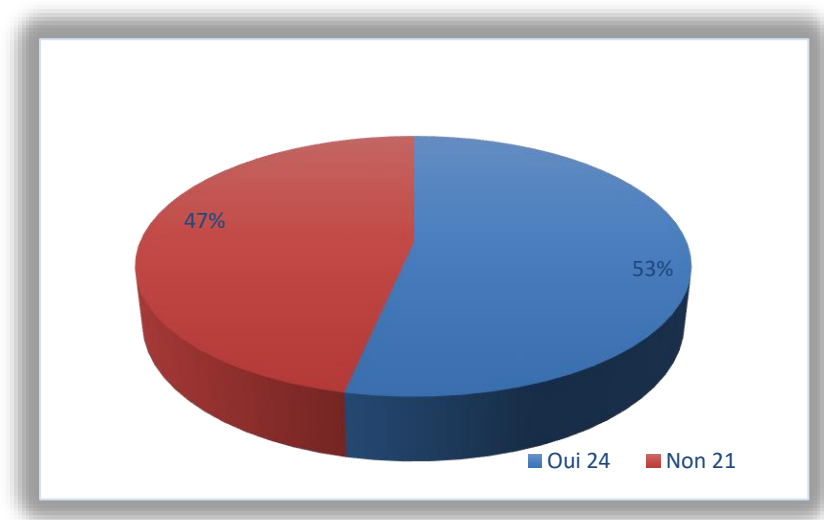
Représentation graphique 8 : les difficultés psychologiques et linguistiques

Commentaire

Nous visons à travers cette question à vérifier si nos enquêtés éprouvent des difficultés qui touchent l'aspect communicatif en langue française. Nous cherchons également à classer ces difficultés selon leurs origines, à savoir ; psychologiques ou linguistiques. Selon, les réponses recueillies nous notons que le taux des étudiants ayant des difficultés de communication en français dépasse le taux de ceux qui n'éprouvent aucun problème de communication. En effet, 76 % parmi eux signalent que l'origine de ces difficultés est due aux facteurs psychologiques comme (le stress, le trac, l'anxiété et la timidité). Donc, ces étudiants n'ont pas une sécurité linguistique qui leur permet d'assurer une communication en français. Nous déduisons alors, que le facteur psychologique occupe une place importante dans la communication en langue étrangère. 24 % soulignent que les difficultés rencontrées sont relatives à langue française (syntaxiques, phonétiques, phonologiques ou grammaticales). A cet égard, nous pouvons dire que les difficultés linguistiques empêchant la communication

peuvent être expliquées par une formation de langue non suffisante ou un manque d'usage de la langue française dans le contexte social et institutionnel.

Question 6 :Existent-ils dans votre classe des étudiants qui maîtrisent le français mieux que vous ?

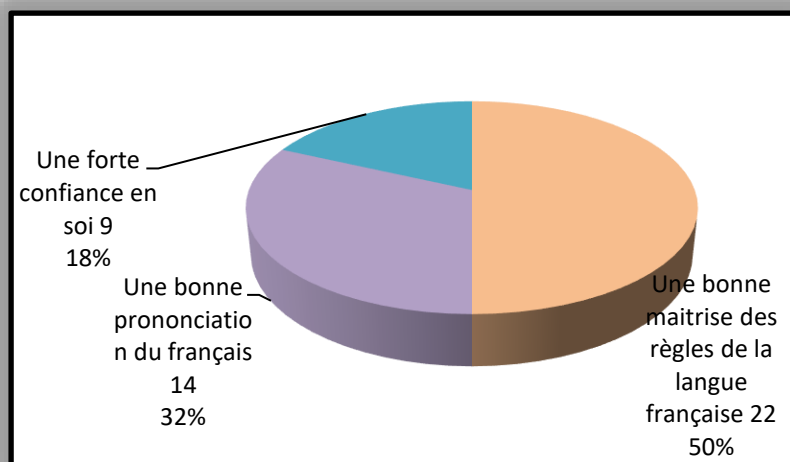


Représentation graphique 9 : la perception autour de la maîtrise du FLE par rapport aux autres.

Commentaire

A travers la graphie au-dessus, il est clairement apparent que 53% des enquêtés (24 étudiants) estiment qu'il existe des étudiants qui maîtrisent le français mieux qu'eux. Ces derniers pensent que les formes linguistiques qu'ils mettent en usage sont peu valorisantes par rapport aux celles utilisées par d'autres étudiants. En effet, nous pouvons justifier le résultat obtenu par la présence du phénomène d'insécurité linguistique. Alors que 47% éprouvent un sentiment d'assurance, car ils croient que leurs productions linguistiques sont légitimes et correctes, autrement dit, ces étudiants présentent une sécurité linguistique.

- Ces étudiants maitrisent le français mieux que vous en raison de :



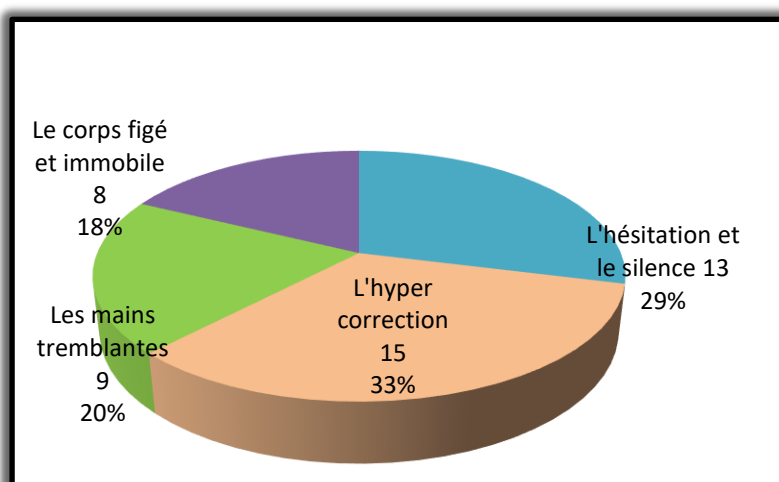
Représentation graphique 10 : les raisons de la bonne maitrise du FLE.

Commentaire :

La présente question a été suivie par différentes propositions, qui représentent les critères fondamentaux à notre analyse. Ces derniers, nous servent de base pour effectuer une description rigoureuse permettant de détecter la présence des signes d'insécurité linguistique chez nos enquêtés. Il est explicitement remarquable que les données figurant dans la représentation graphique indiquent que 50% de nos enquêtés affirment que leurs camarades de classe ont une meilleure maîtrise de français par rapport à eux, étant donné que leurs productions linguistiques sont conformes aux règles de la langue française. Nous pouvons comprendre donc, que nos enquêtés effectuent une auto-dévalorisation de leurs propres usages linguistiques. Ils sont conscients de l'écart existant entre leurs propres productions et celles régies par des normes légitimes et correctes. Cet indice reflète leur profonde insécurité linguistique. 32 % de nos enquêtés déclarent que les étudiants ayant une bonne prononciation maîtrisent mieux le français. Ces derniers ont une préférence pour la prononciation utilisée par les leurs camarades de classe. Selon eux, elle est plus valorisante que leur

prononciation. A cet égard, ces enquêtés cherchent à atteindre une performance linguistique plus légitime et plus prestigieuse. 18% perçoivent que le facteur psychologique joue un rôle indéniable dans la maîtrise de la langue française. Ils croient que les étudiants ayant une confiance en soi perfectionnent mieux le français. De ce fait, nous comprenons que ces enquêtés ont un sous-estime de soi expliqué par une insécurité linguistique très profonde. Pour conclure, nous déduisons à travers les résultats obtenus que nos enquêtés ont des représentations diversifiées à propos la langue légitimée. Tout indique la manifestation de l'insécurité linguistique.

Question 7 : Parmi les propositions suivantes, quelle remarque faites-vous lors une présentation orale de vos camarades de classe ?



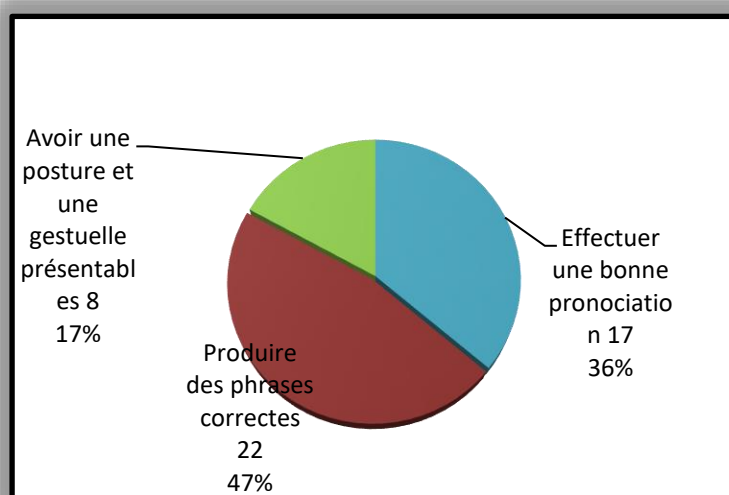
Représentation graphique 11 : les remarques retenues lors d'une présentation orale

Commentaire

La question posée met en évidence les signes explicites de l'insécurité linguistique, qui peuvent se manifester dans les usages linguistiques effectifs des individus. Nous identifions à travers des remarques retenues par nos enquêtés les comportements et les attitudes linguistiques perçus chez les étudiants du FLE lors d'une production orale. Ce comportement pourrait affecter négativement leurs productions linguistiques. D'après nos résultats, 33% de nos enquêtés remarquent

que lors d'une présentation orale, leurs camarades de classe ont tendance à substituer les formes linguistiques perçues comme fautives, en vue d'atteindre un usage jugé comme adéquat et correct. En effet, cette hypercorrection se trouve en étroite relation avec le phénomène d'insécurité linguistique. 29% déclarent avoir remarqué des hésitations, voire même des moments de silence absolu dans les productions linguistiques de leurs camarades. Ceci peut être interprété comme un signe reflétant aussi la présence d'une profonde insécurité linguistique. 20 % et 18 % ont constaté des changements sur le plan comportemental de leurs camarades comme : les mains tremblantes et un corps immobile. Ces gestes indiquent que ces étudiants se sentent insécurisés au public.

La question 8 : Lorsque, vous établissez une communication en français avec une personne étrangère (native), votre premier souci est de :



Représentation graphique 12 : les critères à avoir pour établir une interaction avec les natifs.

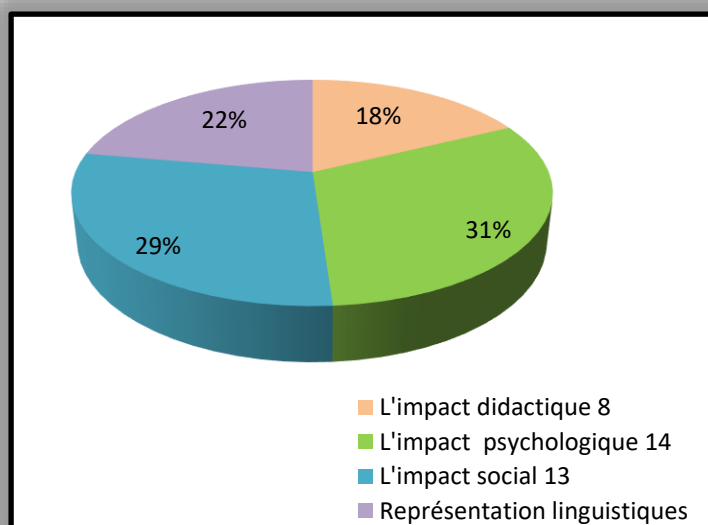
Commentaire

Nous tenons à proposer certains critères sur lesquels nos enquêtés se basent pour établir une communication efficace avec des locuteurs natifs.

Nous cherchons à travers cette question à vérifier si le phénomène d'insécurité linguistique existe chez nos enquêtés et si il est plus ressenti dans le milieu

institutionnel ou lors d'une interaction avec des locuteurs natifs. Nous voulons également savoir si nos enquêtés ressentent une infériorité par rapport aux locuteurs natifs. D'après les résultats au-dessus, il est clairement remarquable que 47% de nos enquêtés visent à atteindre des pratiques langagières correctes lors d'une interaction avec des personnes natives. Pour eux, il existe un usage correct conforme à leurs représentations sur la langue légitimée. Ces derniers affirment l'existence d'une norme qui régit leurs productions linguistiques et à laquelle ils doivent strictement obéir. Ceci peut être considéré comme étant un indice direct de l'insécurité linguistique. 36% cherchent à effectuer une bonne prononciation devant les locuteurs natifs. Ces étudiants préfèrent adopter les formes de prestige au lieu de produire des phrases correctes. Ce qui illustre le mieux l'insécurité linguistique qu'ils ressentent devant les natifs. En revanche, 17% s'intéressent à la posture et la gestuelle qui doivent être présentables. Ces derniers se focalisent beaucoup sur l'aspect comportemental, ce qui reflète aussi le sentiment d'infériorité qu'ils ressentent par rapport aux locuteurs natifs.

La question 9 : a votre avis, pourquoi les étudiants du FLE, en particulier ceux en fin de cycle peinent encore à parler en français ?



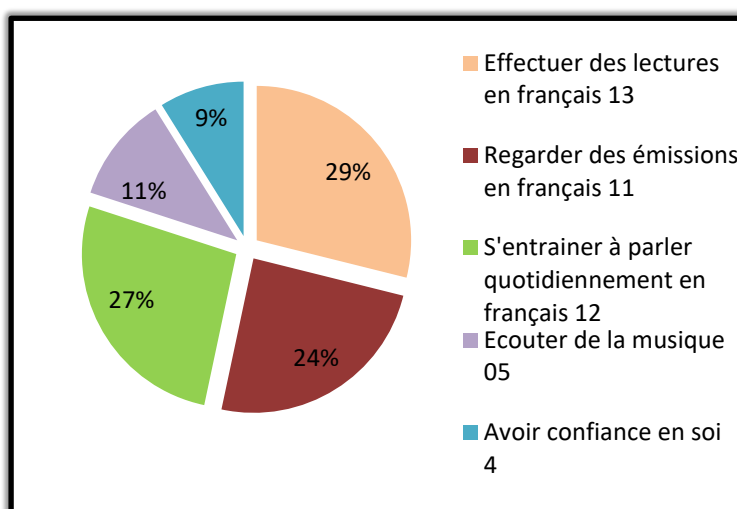
Représentation graphique 13 : les facteurs influant sur la prise de parole chez les étudiants du FLE

Commentaire

Nous avons opté pour ce type de question en vue, d'obtenir plus d'informations possibles. Notre intérêt est donc, de pouvoir cerner les différents facteurs, qui influent sur la communication des étudiants du FLE. A travers la question précédente, nos enquêtés ont eu l'occasion de répondre librement en mettant en avant des points divergents. Nous avons essayé de les répertorier selon quatre classes différentes à savoir ; l'impact didactique et pédagogique, l'impact social, l'impact psychologique et les représentations linguistiques. Nous constatons dans la représentation graphique au-dessus que 31 % de nos enquêtés estiment que le stress, le trac, l'anxiété et la timidité empêchent les étudiants du FLE de parler en français. Ils soulignent donc, l'impact psychologique exercé sur les étudiants de FLE et son importance dans la prise de parole. 29% indiquent que l'impact social joue aussi un rôle très important, dans la mesure où les étudiants du FLE ont peur d'être critiqués, jugés ou même ridiculisés par leur entourage. 22% montrent que les représentations linguistiques ont un rôle prépondérant, qui affecte négativement la prise de parole en français. Nos

enquêtés signalent que les étudiants du FLE peuvent avoir des représentations erronées à propos de leurs pratiques langagières.18% attribuent ce problème à l'impact didactique et pédagogique. Ils présument que ces étudiants n'ont pas eu une formation de langue suffisante.

Question 10 : en tant que futurs formateurs en FLE, quelles solutions proposez-vous pour améliorer le niveau de français et avoir une certaine sécurité linguistique pour communiquer efficacement en français ?



Commentaire

Il s'agit d'une question ouverte qui permet de recueillir des réponses qualitatives, riches en informations. Nous cherchons donc, à susciter l'intérêt de nos enquêtés afin de proposer des solutions pertinentes pour améliorer le niveau de langue et avoir une sécurité linguistique. Il est apparent que 29 % de nos enquêtés proposent d'effectuer des lectures pour pouvoir améliorer le niveau de français. Il s'avère que la lecture représente un excellent moyen pour mieux apprendre à parler en langue étrangère. 27% proposent de regarder des émissions en français pour développer les compétences culturelles et lexicales. Ces derniers trouvent que le visuel joue un rôle important dans l'apprentissage de la langue étrangère.24 % proposent l'entraînement régulier en langue française, afin d'améliorer l'expression orale. Pour eux, une pratique intensive et régulière de la

langue permet de maîtriser une certaine compétence communicative.11% trouvent que la musique peut être un moyen intéressant pour développer le français d'une manière ludique.9% soulignent que la confiance en soi représente un élément essentiel pour une meilleure communication en langue française.

Conclusion Générale

L'insécurité linguistique ressentie par les étudiants de la deuxième année master à l'université de Bordj Bou Arreridj a été notre point de départ, afin de déceler la présence de ce phénomène chez le public étudiant du FLE. Notre champ d'étude qui s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique avait pour ambition de répondre à la question fondamentale que nous avons posée préalablement.

Comment l'insécurité linguistique ressentie par les étudiants influe-t-elle sur leurs comportements et leurs attitudes langagiers ? Cette question a donné naissance à des questions secondaires qui ont alimenté notre travail de recherche.

- 1- Existe-t-il vraiment des indices qui se rapportent à ce phénomène ? Comment se manifestent-ils ?
- 2- Quelles sont les difficultés rencontrées par ces étudiants ? affectent-elles négativement leur prise de parole ?
- 3- Y a-t-il un rapport entre l'insécurité linguistique et l'impact exercé par la société d'appartenance ?

Tout au long de ce travail nous avons veillé à ce que les hypothèses émises au départ soient confirmées ou bien infirmées. Ce qui nous a emmenées à interpréter et analyser la manifestation et l'influence de ce sentiment sur le comportement langagier des étudiants. Il importe donc, de se rappeler des différentes propositions qui ont tracé les lignes directrices et ont proposé une démarche bien précise pour nous faciliter la tâche.

- Les étudiants ressentiraient une profonde insécurité linguistique qui influencerait négativement leurs comportements langagiers.
- Les étudiants rencontreraient des difficultés d'ordre psychologique et linguistique qui pourraient empêcher leur prise de parole.
- La peur de l'erreur, l'hésitation et l'absence de la prise de parole constitueraient les indices majeurs de l'insécurité linguistique.
- Les membres de la société exerceraient une influence négative provoquant l'insécurité linguistique chez les étudiants du FLE.



Il a fallu dans un premier temps mettre en lumière quelques concepts de base relatifs à notre champ de recherche comme : l'insécurité linguistique, qui représente à son tour une notion clé, sur laquelle nous nous sommes basée pour accomplir notre étude. Nous avons traité aussi son évolution, ses différents types, son rapport avec la norme, ses causes et ses conséquences. Il a été également question d'une notion fondamentale qui se trouve en étroite corrélation avec le phénomène d'insécurité linguistique à savoir ; la prise de parole et les principaux facteurs paralysant le bon fonctionnement de ce processus. Cette première partie nous a permis de bâtir un cadre conceptuel et théorique permettant de mieux cerner la problématique centrale de ce travail.

Dans la deuxième partie, il nous a apparu primordial de souligner la situation sociolinguistique de l'Algérie, qui se caractérise par un immense champ linguistique où plusieurs langues coexistent au sein de cette société. Par ailleurs, nous nous sommes intéressée aux différentes langues et variétés de langue existant dans ce territoire, ainsi qu'aux langues étrangères en l'occurrence la langue française qui jouit encore d'un statut important dans le paysage sociolinguistique de l'Algérie. Nous avons notamment parlé des statuts de chaque langue, en vue d'avoir une vision approfondie sur la réalité sociolinguistique des étudiants et l'influence qui pourrait être exercée par celle-ci.

A l'issue de ce travail nous avons eu l'occasion d'entrer en contact avec les étudiants de la deuxième année master, qui ont accepté de répondre à nos interrogations. Ceci nous a permis d'entreprendre un véritable travail analytique et interprétatif, qui s'est fondé sur une enquête par questionnaire. En effet l'ensemble des données recueillies ont été bel et bien analysées et interprétées. Nous avons essayé par le biais de la présente recherche à proposer certains critères pouvant indiquer l'existence du phénomène d'insécurité linguistique chez le public étudiant. Notre intérêt était de mettre l'accent sur la représentation et la perception des étudiants autour de la langue française.



Les difficultés persistantes, qu'ils ont rencontrées au cours de leur apprentissage et les différents facteurs empêchant leur prise de parole.

Par le biais de cette enquête, nous avons pu atteindre des résultats considérables qui ont répondu suffisamment à notre problématique de départ. En guise de réponse à cette problématique et en se basant sur les résultats recueillis, nous pouvons dire que la plupart des étudiants interrogés ressentent une insécurité linguistique, qui se manifestent explicitement dans leurs pratiques langagiers, dans la mesure où un bon nombre d'étudiants ont constaté une hésitation, un silence total, des mains tremblantes, une hypercorrection et un corps figés lors de l'activité orale.

Tous ces éléments constituent, donc des signes affectant négativement le comportement langagier. En outre, les étudiants auxquels nous avons eu affaire s'abstiennent de prendre la parole en classe, sous prétexte d'être jugé, critiqué ou même ridiculisé par les autres. Nous pouvons dire alors, que l'ensemble des conséquences et des conditions d'ordre sociales sont étroitement liées au sentiment d'insécurité linguistique. L'absence quasi-totale de la prise de parole chez les étudiants a été justifiée par le doute envers leurs productions langagières et par la peur de commettre des erreurs de langues.

Par ailleurs, nous avons pu démontrer que les étudiants ont des difficultés d'ordre psychologique qui les empêchent à gérer une communication efficace en langue française.

Tous ces résultats, viennent pour répondre à la problématique fondamentale qui a alimenté notre travail de recherche et pour confirmer les hypothèses déjà émises au préalable.

Pour conclure, il convient de dire que ce travail ne peut traiter le sujet d'insécurité linguistique dans sa totalité. Or, il peut constituer un point de départ pour d'autres travaux de recherches selon diverses perspectives.



Bibliographie

Liste bibliographique

- ALTET, M. (1994). *La formation professionnelle des enseignants*. Paris, France: PUF.
- BELHOCINE, H. (2018). *L'enseignement-apprentissage du français en Algérie dans le contexte de mondialisation. Cas des écoles*. Récupéré sur HAL archives-ouvertes.fr: consulté le 04/04/2021 sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03117096/document>
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- BRETEGNIER, A. (1999). *Sécurité et insécurité linguistique approche sociolinguistique et pragmatique d'une situation contacts de langues*. Saint-Denis: [Thèse de doctorat Université La REUNION]page 747.
- BRETEGNIER, A., & LEDEGEN, G. (2002). *Sécurité / insécurité linguistique: Terrains et approches diversifiés, propositions théorique et méthodologiques*. L'Harmattan. Paris
- CALVET, J. (1999). *la sociolinguistique*. Paris: PUF Collection que sais-je ?
- CALVET, J. (2009). *La sociolinguistique* (éd. 6ème édition). Paris, France: PUF, QSJ 2731.
- CALVET, J.-L., & DUMOND, P. (1999). *Enquête sociolinguistique*. Paris: l'Harmattan.
- CALVET, L.-J. (1998). *Une ou des normes ?, Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Diffusion Didier Erudition.
- CHAILLEUX ELAABD, B. (2018). *Le développement des compétences langagières à l'oral chez les étudiants de FLE à l'université marocaine : le cas du jeu théâtral*. [Thèse de doctorat L'UNIVERSITE DE NANTES COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE] ECOLE DOCTORALE N° 595 Arts, Lettres, Langues .
- CHAKER, S. (1991). *Manuel de linguistique berbère*. Alger, Algérie: Bouchène.
- COURRIOL, F. (2013). *Plurilinguisme littéraire et norme linguistique dans l'Italie contemporaine*. Consulté le 04 12, 2021, sur Sciences humaines combinées Revue électronique des écoles doctorales : <https://preo.u-bourgogne.fr>
- DESBRAIS, T. (2013). *L'influence de l'insécurité linguistique sur l'expérience d'étudiantes de milieux francophones minoritaires canadiens inscrites aux études supérieures*. Canada: [Thèse de doctorat université d'Ottawa.]
- FRANCARD, M. (1993). *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*. Bruxelles: Français et société numéro 6 ,Ministère de la culture , Service de la langue française.

- FRANCARD, M. (1997). « *Insécurité linguistique* ». Liège: Mardaga, in MOREAU, M.-L. Sociolinguistique, Concepts de base.
- FRANCARD, M. (1997). *L'insécurité linguistique*. Liège: Sociolinguistique concepts de base Mardaga.
- GRAND GUILLAUME, G. (2007, 01 16). *Langues et représentations identitaires en Algérie*. Consulté le 04 27, 2021, sur algerie-dz: <https://www.algerie-dz.com/forums/culture/39259-langues-et-repr%C3%A9sentations-identitaires-en-alg%C3%A9rie>
- Hachette. (2006). Apprentissage. Dans le dictionnaire *Hachette* (éd. Education). Paris, France.
- IBRAHIMI, K. T. (2003). *de la créativité au quotidien , le comportement langagier des locuteurs algériens*. Alger: El Hikma.
- IBRAHIMI, K. T. (2006). *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues*. Alger, Alger: EL Hikma.
- IBRAHIMI, K. T. (2006). *L'Algérie coexistence et concurrence des langues*. Algérie: EL Hikma.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours*. Nathan VUEF.
- LABOV, W. (1996). *Hypercorrection by the lower middle class as a factor in linguistic change*. Berlin: Mouton: BRICHT W. Sociolinguistics .
- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris, France: Minui.
- MADOUI, H. (2018). *Systèmes de représentation sensorielle et compréhension en classe de FLE au moyen des supports ludique et de la carte heuristique*. Biskra, Algérie: [Thèse de Doctorat. Université Mohamed Kheider]
- MAURY-RAUEN, C. (1998). *L'hypercorrection : entre sociolinguistique et analyse linguistique des intractions*. Madrid: , l Simposio International des Analisis del Discurso, : Lengua texto , y discurso , Madrid , visolibros. Repris dans l'ouvrage sémiotique non verbales et modèles des spatialités : texte du congrès sémio 2001/2002 , p64, press, univnlimoges textes recue.
- MENAD, I. (2016). *Les représentations sociolinguistiques du français chez les étudiants de 1ère année langue française*. Mostaganem: [Mémoire de Master Université ABDELHAMID IBN BADIS.]
- MOREAU, M. L. (1996). *L'insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises*. Paris Saint-Denis: dans Claudine BAVOUX (dir.), Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques, interactionnelles et textuelles. Actes de la deuxième table ronde du MoufiaL'Harmattan

- MPANZU, M. (2011, 01 20). *L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE EN APPROCHE COMMUNICATIVE*. Consulté le 04 20, 2021, sur OverBlog: <http://monampanzu.over-blog.com/article-l-enseignement-de-la-grammaire-en-approche-communicative-65388547.htm>
- ROUX, P.-Y. (2003). *L'oral en classe de langue , de la production à l'expression*. Paris: Nathan .
- SEBAA, R. (1996). *L'arabisation dans les sciences sociales*,. L'Harmattan.
- SEBAA, R. (2002). *Culture et plurilinguisme en Algérie*. Consulté le 12/05/2021. Récupéré sur inst.at: <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>
- SETLI, j. (2011, 09 10). *Marocagrg*. Consulté le 05 03, 2021, sur Raisons paralysant la prise de parole en classe de fle: <https://www.marocagreg.com/forum/sujet-raisons-paralysant-la-prise-de-parole-en-classe-de-fle-14130.html>
- SIHAM, S. (2016). *Evaluation de la performance orale en français langue étrangère de lycéens kabylo phones*. Tizi-Ouzou , Algérie:[Mémoire de magistère Université Mouloud Maamri.]
- ZABOOT,T. (1989). *Un code switching algérien, le parler de Tizi-Ouzou*. Paris, France: [Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne.]



Annexes

Ce questionnaire est destiné aux étudiants de français de la deuxième année master à l'université de Bordj Bou Arreridj

Nous tenons à proposer ce questionnaire aux étudiants de français à l'université de Bachir IBRAHIMI, dans le but d'accomplir une recherche scientifique intitulé : étude sociolinguistique de l'insécurité linguistique chez les étudiants du FLE à la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Nous vous prions de répondre à l'ensemble de ces questions, à fin de nous permettre à collecter le plus grand nombre d'informations pertinentes.

▪ Précisez

Age :

Sexe :

Spécialité :

.....

1- Vous habitez

- A B.B.A centre ☐
- Aux alentours de la wilaya de B.B.A ☐
- Dans une autre wilaya ☐

2- Comment évaluez-vous votre niveau en langue française :

- Faible - Moyen - Bon - -
- Très bon

3- Vous considérez la langue française comme une langue :

- Facile -moyenne - Difficile

4- Prenez-vous la parole en classe ?

- Oui ☐ - Non ☐

▪ Si, non vous ne prenez pas la parole par ce que :

- Vous avez peur d'être jugé par vos camarades de classe ☐
- Vous avez peur d'être critiqué par votre professeur. ☐
- Vous avez du doute à propos de vos réponses. ☐
- Vous avez la bonne réponse, mais vous avez peur de commettre des erreurs ☐
de langue
- D'autres raisons
-

5- Avez-vous des difficultés à communiquer en français ?

- Oui ☐ - Non ☐

▪ Ces difficultés sont liées à des problèmes :

- Linguistiques (lexicales, grammaticales, morphosyntaxiques) ☐
- Psychologiques (stress, timidité, trac etc.) ☐
- Autres

6- Existent-ils dans votre classe des étudiants qui maîtrisent le français mieux que vous ?

- Oui ☐ Non ☐

▪ A votre avis, ces étudiants perfectionnent le français mieux que vous car :

- Ils maîtrisent parfaitement les règles de la langue française. ☐
- Ils ont une prononciation impeccable, qui ressemble à celle des natifs français. ☐
- Ils ont une confiance en soi et ils n'ont pas peur de commettre les erreurs ☐
- Autres raisons

7- Parmi les propositions suivantes, quelle remarque faites-vous lors d'une présentation orale de vos camarades de classe ?

- Des hésitations et du silence. ☐
- Des mains tremblantes. ☐
- Une hyper correction. ☐
- Un corps figé et immobile. ☐

8- Lorsque, vous établissez une communication en français avec une personne étrangère (native), votre premier souci est de :

- Effectuer une bonne prononciation ☐
- Produire des phrases et correctes ☐
- Avoir une posture et une gestuelle présentables ☐
- Autres

9- A votre avis, pourquoi les étudiants du FLE, en particulier ceux en fin de cycle peinent encore à parler en français ?

.....
.....

.....

.....

10-En tant que futurs formateurs en FLE, quelles solutions proposez-vous pour améliorer la prise de parole et avoir une certaine sécurité linguistique en français ?

.....

.....

.....

.....

.....

Ce questionnaire est destiné aux étudiants de français de la deuxième année master à l'université de Bordj Bou Arreridj

Nous tenons à proposer ce questionnaire aux étudiants de français à l'université de Bachir IBRAHIMI, dans le but d'accomplir une recherche scientifique intitulée : étude sociolinguistique de l'insécurité linguistique chez les étudiants du FLE à la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Nous vous prions de répondre à l'ensemble de ces questions, à fin de nous permettre à collecter le plus grand nombre d'informations pertinentes.

▪ Précisez

Age : 22 Sexe : fille Spécialité : didactique

1- Vous habitez

- A B.B.A centre ☐
- Aux alentours de la wilaya de B.B.A ☒
- Dans une autre wilaya ☐

2- Comment évaluez-vous votre niveau en langue française :

- Faible
- Moyen ☒
- Bon
- Très bon

3- Vous considérez la langue française comme une langue :

- Facile
- moyenne ☒
- Difficile

4- Prenez-vous la parole en classe ?

- Oui ☐
- Non ☒

▪ Si, non vous ne prenez pas la parole par ce que :

- Vous avez peur d'être jugé par vos camarades de classe ☒
- Vous avez peur d'être critiqué par votre professeur ☐
- Vous avez du doute à propos de vos réponses. ☒
- Vous avez la bonne réponse, mais vous avez peur de commettre des erreurs de langue ☐
- D'autres raisons

i- Avez-vous des difficultés à communiquer en français ?

- Oui ☒
- Non ☐

Ces difficultés sont liées à des problèmes :

- Linguistiques (lexicales, grammaticales, morphosyntaxiques) ☐
- Psychologiques (stress, timidité, trac etc.) ☒
- Autres

6- Existent-ils dans votre classe des étudiants qui maîtrisent le français mieux que vous ?

- Oui ☒

Non ☐

■ A votre avis, ces étudiants perfectionnent le français mieux que vous car :

- Ils maîtrisent parfaitement les règles de la langue française. ☒

- Ils ont une prononciation impeccable, qui ressemble à celle des natifs français. ☒

- Ils ont une confiance en soi et ils n'ont pas peur de commettre les erreurs ☐

- Autres raisons

7- Parmi les propositions suivantes, quelle remarque faites-vous lors d'une présentation orale de vos camarades de classe ?

- Des hésitations et du silence. ☒

- Des mains tremblantes. ☒

- Une hyper correction. ☒

- Un corps figé et immobile. ☒

8- Lorsque, vous établissez une communication en français avec une personne étrangère (native), votre premier souci est de :

- Effectuer une bonne prononciation. ☐

- Produire des phrases et correctes. ☐

- Avoir une posture et une gestuelle présentables. ☒

- Autres

9- A votre avis, pourquoi les étudiants du FLE, en particulier ceux en fin de cycle peinent encore à parler en français ?

Ils n'ont pas la base en français.

10- En tant que futurs formateurs en FLE, quelles solutions proposez-vous pour améliorer la prise de parole et avoir une certaine sécurité linguistique en français ?

Accroître une confiance.

Ce questionnaire est destiné aux étudiants de français de la deuxième année master à l'université de Bordj Bou Arreridj

Nous tenons à proposer ce questionnaire aux étudiants de français à l'université de Bachir IBRAHIMI, dans le but d'accomplir une recherche scientifique intitulé : étude sociolinguistique de l'insécurité linguistique chez les étudiants du FLE à la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Nous vous prions de répondre à l'ensemble de ces questions, à fin de nous permettre à collecter le plus grand nombre d'informations pertinentes.

▪ Précisez

Age : 26 ans... Sexe : Homme... Spécialité : Pédagogie

1- Vous habitez

- A.B.B.A centre ☒
- Aux alentours de la wilaya de B.B.A ☐
- Dans une autre wilaya ☐

2- Comment évaluez-vous votre niveau en langue française :

- Faible
- Moyen ☒
- Bon
- Très bon

3- Vous considérez la langue française comme une langue :

- Facile
- moyenne ☒
- Difficile

4- Prenez-vous la parole en classe ?

- Oui ☐
- Non ☒

▪ Si, non vous ne prenez pas la parole par ce que :

- Vous avez peur d'être jugé par vos camarades de classe ☐
- Vous avez peur d'être critiqué par votre professeur ☐
- Vous avez du doute à propos de vos réponses. ☒
- Vous avez la bonne réponse, mais vous avez peur de commettre des erreurs de langue ☒
- D'autres raisons

5- Avez-vous des difficultés à communiquer en français ?

- Oui ☒
- Non ☐

▪ Ces difficultés sont liées à des problèmes :

- Linguistiques (lexicales, grammaticales, morphosyntaxiques) ☒
- Psychologiques (stress, timidité, trac etc.) ☒
- Autres

6- Existent-ils dans votre classe des étudiants qui maîtrisent le français mieux que vous ?

- Oui ☒

Non ☐

▪ A votre avis, ces étudiants perfectionnent le français mieux que vous car :

- Ils maîtrisent parfaitement les règles de la langue française. ☒
- Ils ont une prononciation impeccable, qui ressemble à celle des natifs français. ☒
- Ils ont une confiance en soi et ils n'ont pas peur de commettre les erreurs ☐
- Autres raisons

7- Parmi les propositions suivantes, quelle remarque faites-vous lors d'une présentation orale de vos camarades de classe ?

- Des hésitations et du silence. ☒
- Des mains tremblantes. ☐
- Une hyper correction. ☒
- Un corps figé et immobile. ☒

8- Lorsque, vous établissez une communication en français avec une personne étrangère (native), votre premier souci est de :

- Effectuer une bonne prononciation. ☐
- Produire des phrases et correctes. ☒
- Avoir une posture et une gestuelle présentables. ☐
- Autres

9- A votre avis, pourquoi les étudiants du FLE, en particulier ceux en fin de cycle peinent encore à parler en français ?

La langue française est difficile

10- En tant que futurs formateurs en FLE, quelles solutions proposez-vous pour améliorer la prise de parole et avoir une certaine sécurité linguistique en français ?

Regarder les chaînes en français

Ce questionnaire est destiné aux étudiants de français de la deuxième année master à l'université de Bordj Bou Arreridj

Nous tenons à proposer ce questionnaire aux étudiants de français à l'université de Bachir IBRAHIMI, dans le but d'accomplir une recherche scientifique intitulée : étude sociolinguistique de l'insécurité linguistique chez les étudiants du FLE à la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Nous vous prions de répondre à l'ensemble de ces questions, à fin de nous permettre à collecter le plus grand nombre d'informations pertinentes.

▪ Précisez

Age : 23 ans Sexe : femme Spécialité : didactique

1- Vous habitez

- A B.B.A centre ☒
- Aux alentours de la wilaya de B.B.A ☐
- Dans une autre wilaya ☐

2- Comment évaluez-vous votre niveau en langue française :

- Faible
- Moyen
- Bon ☒
- Très bon

3- Vous considérez la langue française comme une langue :

- Facile
- moyenne ☒
- Difficile

4- Prenez-vous la parole en classe ?

- Oui ☐
- Non ☒

▪ Si, non vous ne prenez pas la parole par ce que :

- Vous avez peur d'être jugé par vos camarades de classe ☐
- Vous avez peur d'être critiqué par votre professeur ☐
- Vous avez du doute à propos de vos réponses. ☒
- Vous avez la bonne réponse, mais vous avez peur de commettre des erreurs de langue ☒
- D'autres raisons

5- Avez-vous des difficultés à communiquer en français ?

- Oui ☒
- Non ☐

▪ Ces difficultés sont liées à des problèmes :

- Linguistiques (lexicales, grammaticales, morphosyntaxiques) ☐
- Psychologiques (stress, timidité, trac etc.) ☒
- Autres

6- Existent-ils dans votre classe des étudiants qui maîtrisent le français mieux que vous ?

- Oui ☒

Non ☐

■ A votre avis, ces étudiants perfectionnent le français mieux que vous car :

- Ils maîtrisent parfaitement les règles de la langue française. ☒
- Ils ont une prononciation impeccable, qui ressemble à celle des natifs français. ☐
- Ils ont une confiance en soi et ils n'ont pas peur de commettre les erreurs ☐
- Autres raisons

7- Parmi les propositions suivantes, quelle remarque faites-vous lors d'une présentation orale de vos camarades de classe ?

- Des hésitations et du silence. ☒
- Des mains tremblantes. ☐
- Une hyper correction. ☒
- Un corps figé et immobile. ☒

8- Lorsque, vous établissez une communication en français avec une personne étrangère (native), votre premier souci est de :

- Effectuer une bonne prononciation. ☒
- Produire des phrases et correctes. ☒
- Avoir une posture et une gestuelle présentables. ☐
- Autres

9- A votre avis, pourquoi les étudiants du FLE, en particulier ceux en fin de cycle peinent encore à parler en français ?

Les étudiants ont peur des jugements des autres.

10- En tant que futurs formateurs en FLE, quelles solutions proposez-vous pour améliorer la prise de parole et avoir une certaine sécurité linguistique en français ?

Parler en français chaque jour.

Résumé

Ce mémoire s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. Il propose une recherche scientifique autour du phénomène de l'insécurité linguistique, qui représente une notion centrale suscitant plusieurs travaux de recherche depuis 1960. Nous menons cette recherche, car nous avons constaté une absence quasi-totale de la prise de parole chez les étudiants du FLE, ainsi que certains changements au niveau de leurs productions linguistique.

L'objectif principal est de déceler l'impact de l'insécurité linguistique sur le comportement langagier des étudiants du FLE à Bordj Bou Arreridj, en vue de trouver des moyens pour diminuer les effets négatifs de ce phénomène.

Pour réaliser ce travail, nous avons eu affaire à un public bien déterminé représentants des profils divers en termes d'âge, de sexe, de spécialité et de contexte social. Les résultats de cette enquête ont montré que la majorité des étudiants présentent une insécurité linguistique, qui influe négativement sur leurs comportements langagiers.

Mots clés: *sociolinguistique, l'insécurité linguistique, les productions linguistiques, le comportement langagier.*

Abstract

This research suggests a sociolinguistic analysis about the phenomenon of linguistic insecurity. This concept was adopted for the first time in 1960 by many researchers.

We conducted this search, because we have noticed an absence of speech by the students of French as foreign language. We have also noticed some changes in their manner of speaking.

This study aims to show up the effect of linguistic insecurity on the students of the university of Bordj Bou Arreridj, in order to find the means to reduce the negatives effects of this phenomenon.

With this intention, we have carried out many students with various profiles in terms of age, sex, specialty and social context. The results of the investigation demonstrated that most of our students suffer from linguistic insecurity, that negatively effects their way of talking.

Key words: *linguistic insecurity, social context, absence of speech, manner of speaking.*

الملخص

هذه المذكرة تقدم بحثاً علمياً حول ظاهرة انعدام الأمن اللغوي، والتي تمثل مفهوماً مركزياً أدى إلى ظهور العديد من الدراسات المختصة منذ عام 1960. نحن نقوم بهذا البحث لأننا لاحظنا غياباً شبيهاً كاملاً للحديث باللغة الفرنسية في صفوف الطلاب ولحظنا أيضاً تغييرات لسانية معينة تأثر على إنتاجهم اللغوي. الهدف الرئيسي هو الكشف عن تأثير انعدام الأمن اللغوي على السلوك اللغوي لطلاب اللغة الفرنسية في جامعة برج بوعريش، بهدف إيجاد طرق للحد من الآثار السلبية لهذه الظاهرة. لتنفيذ هذا العمل، كان علينا التعامل مع جمهور محدد ومتنوع من حيث العمر والجنس والتخصص والخلفية الاجتماعية. أظهرت نتائج هذا الاستطلاع أن غالبية الطلاب يعانون من انعدام الأمن اللغوي، مما يؤثر سلباً على سلوكهم اللغوي.

الكلمات المفتاحية : *انعدام الأمن اللغوي. السلوك اللغوي. تغيرات لسانية. الإنتاج اللغوي*